

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANCAIS D'AMERIQUE

Vol. XXIX, No. 18
Montréal, Mercredi
le 17 juillet 1957

D'une semaine... ... à l'autre

En attendant notre ministre...

M. DIEFENBAKER nous promet pour bientôt un nouveau ministre fédéral de l'agriculture. Même si certains prétendent qu'on a tout d'abord rempli les postes les plus importants du cabinet, continuons à nous imaginer que le retard à désigner le titulaire du ministère de l'agriculture est principalement attribuable au désir de l'hon. premier ministre de faire un choix particulièrement judicieux.

Le nouveau ministre fédéral de l'agriculture viendra-t-il de l'Est, de l'Ouest ou du Centre du pays? Bien malin qui pourrait le dire! Un courant d'opinion veut qu'il soit fourni par les provinces des prairies sans doute à cause du volume et de la nature de la production agricole de cette région... et de bien d'autres motifs dont "l'activité" des députés concernés et l'espèce de tradition qu'incarrait l'ex. M. Gardiner! Mais notre époque fait fi des traditions surtout d'une solidité et d'une justification fort discutables et l'économie de notre pays réclame plutôt le régime de "chacun son tour" même s'il peut s'y glisser du plus ou moins!

De toutes façons la tâche du nouveau ministre sera particulièrement lourde. La besogne commandée par la situation présente de notre agriculture et par les mesures préconisées afin d'y faire face par M. Diefenbaker depuis qu'il a accédé à la direction de son parti devrait charger suffisamment son homme.

Au moins il trouvera un programme tout tracé dans ses grandes lignes dans les engagements pris par le premier ministre actuel spécialement au cours des débats de la dernière session sur l'agriculture dont nous avons déjà fourni et dont nous continuerons à faire connaître l'essentiel à nos lecteurs.

C'est encore Baptiste qui paie!

NOUS publions dans d'autres colonnes de ce journal la nouvelle réglementation relative à la sédimentation du fromage maintenant en vigueur. Des représentants de producteurs ont tenté en vain d'en différer l'application de quelques mois additionnels, afin de permettre au producteur et au fabricant de compléter leur équipement nécessaire, ce qui exige encore du capital dont les sources deviennent de plus en plus grevées.

Tout le monde est d'accord sur le principe de l'affaire. Personne ne discute de la nécessité absolue d'un produit de première qualité. Mais à cause surtout de la petitesse et de la multiplicité des entreprises de transformation, il arrive en fait qu'il y ait réduction de la qualité du produit fini sans que ce soit la faute du cultivateur. Et pourtant c'est toujours ce dernier qui paie tous les pots cassés.

La seule alternative pour le cultivateur est d'abord la production d'un lait d'une qualité indiscutable. Puis il lui faut prendre les dispositions nécessaires pour que le fabricant fasse au plus tôt sa part. Il y va de sa poche!

Un arrêt... un départ...

BIENTOT ce sera le temps des congrès des fédérations de P.U.C.C. A tour de rôle, la vingtaine de régions organisées défilent. Tous les cultivateurs auront ainsi la chance d'étudier sur un plan assez limité leurs propres affaires.

Un congrès c'est d'abord un arrêt. Il s'agit de scruter le passé, voir où on en est rendu, de bien faire le point. Puis c'est un départ. On prépare l'année qui s'en vient, l'avenir.

Pour un arrêt profitable et un départ prometteur il faut s'y préparer. C'est le grand temps d'y songer!

Paul-Henri LAVOIE



Récolter un mot qui fait rêver avant, pendant et après...
(Photo Office national du film)

SOMMAIRE

Les producteurs de tabac jaune s'attaquent à la mise en marché

(lire en page 5)

Programme agricole de la Nouvelle-Ecosse

(lire en page 6)

"Voyage en Floride avec un agronome de chez-nous" à la TV

(lire en page 15)

Accueil sympathique de l'hon. Harkness à une délégation agricole

(lire en page 5)

Jeunes Lecteurs, votre concours!

(lire en page 16)

Actualités

EN QUELQUES LIGNES

La loi de semences doit être amendée

Il importe que la Loi de semences subissent certaines modifications si elle doit satisfaire intégralement aux besoins actuels. Des amendements à cette loi ont fait le sujet d'étude qui a eu priorité sur toutes les autres questions inscrites à l'agenda du dernier congrès de l'Association Canadienne des Producteurs de Semences dont les séances ont eu lieu dernièrement à Banff, Alberta.

Au cours d'un forum exclusivement consacré à l'étude des amendements à suggérer, M. Paul Méthot, chef de la division des productions végétales, au ministère de l'Agriculture de Québec a présenté le point de vue de l'acheteur, puisqu'au Québec les cultivateurs sont plutôt acheteurs que producteurs de semences. S'exprimant en leur nom, il a réclamé que les exigences concernant la germination et la pureté de semences soient maintenues au plus haut niveau possible.

Le Dr A.E. Lods, ancien professeur du Macdonald College, régisseur de la ferme provinciale des semences à Ste-Anne de Bellevue et membre du Conseil provincial des recherches, présidait le congrès de la société dont, incidemment, il a été réélu président.

J.-E. Vandal réélu président des papetiers

A l'occasion du 23ième congrès du Conseil des Unions des moulins à papier du Québec et de l'Est du Canada, M. J.-Emilien Vandal, de Kénogami, a été réélu pour un 4ième terme président de l'association.

Les autres officiers élus sont le premier vice-président, M. A. Furlotte, de Dalhousie, N. B.; 2ième vice-président M. R. Berry, de Riverbend; 3ième vice-président, M. R. Lemire de Trois-Rivières; 4ième vice-président, M. J.A. Bouchard, de Québec, et 5ième vice-président, M. E. Chénier, de Gatineau. M. J.-L. DeCarrufel de Gatineau, a été réélu secrétaire du conseil pour un 4ième terme, également.

Nomination des juges du mérite agricole

L'honorable Laurent Barré vient d'annoncer les noms des membres du jury qui procédera à l'exercice des 117 fermes inscrites au concours du Mérite Agricole 1957. Ce sont : M. P.-A. Arès de St-Césaire de Rouville, qui, l'an dernier, remportait la médaille d'Or et le titre de commandeur; M. E. Bourgeois, de St-Ours-sur-Richelieu, détenteur de ce titre il y a cinq ans; Le Dr Maurice St-Pierre, professeur de zootechnie à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, puis M. Louis P. Lambert, agronome, qui agira comme secrétaire de la commission.

Le secteur de la province intéressé au présent tournoi englobe les comtés d'Arthabaska, Bellechasse, Beauce, Dorchester, Frontenac, Kamouraska, Lévis, Lotbinière, L'Islet, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Québec, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Wolfe.

Les jeunes éleveurs à l'expo de Lachute

Quelque 250 jeunes membres des clubs de jeunes éleveurs de Lachute, St-André-est et Thurso, ont participé aux concours d'expertise tenus lors de l'exposition de la Société d'Agriculture d'Argenteuil à Lachute récemment.

Ces concours étaient sous la direction de MM. Donald Robertson du Ministère fédéral de l'Agriculture, Jean Pintal, Agronome d'Argenteuil, et Armand Lambert, agronome propagandiste du Service de l'industrie animale de Granby. Prêtèrent leur concours, les agronomes Adrien Côté, de l'École Ste-Martine, Irène Paré, de Lachute, Henri Reid, Vaudreuil, Erard Séguin de Buckingham, W. Delaney, Hull.

Dans le concours d'expertise ouvert aux jeunes de 16 ans et moins, la jeune Carol Parker s'est classée première alors que Donald Maidens de Lachute a remporté les honneurs du concours de présentation, classe junior.

Dans le concours d'expertise voici les gagnants : Ayrshire junior, Jack Leishman, Lachute; Ayrshire senior, Donald McQuat, St-André-est; Holstein junior, Judy Hadley, Lachute; Holstein senior, Donald Maidens, Lachute, et Guernesey senior, Monique St-Jacques, Lachute.

L'expertise du bétail à l'expo de Lachute

L'expertise du bétail tenue à Lachute sous les auspices de la Société d'Agriculture d'Argenteuil fut le principal centre d'attraction de cet événement annuel mettant en évidence les éleveurs des différentes races animales. L'exhibit Holstein venait en tête de liste avec quelque deux cents têtes, suivi par celui d'Ayrshire, Jersey, Guernesey et Canadien. Les bovins de boucherie étaient mieux représentés que les années précédentes; les classes chevalines, porcines et bovines comptaient des exhibits de premier choix.

(Résumés de divers communiqués provenant des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa auxquels on peut s'adresser pour plus de précisions.)

Entrevue avec le Président Général

Pourquoi être membre de l'U.C.C.

— M. Lemoine, vous avez fait bon voyage à Ottawa la semaine dernière, au sujet de l'importation du lait en poudre ?

— Un voyage très satisfaisant dans les circonstances. Nous étions une quinzaine de représentants d'associations agricoles de l'Ontario et du Québec, deux provinces qui groupent près de 70 % de la production laitière canadienne et nous avons reçu un accueil cordial de la part des autorités fédérales. Le premier contact à la suite du changement de gouvernement a été bien réussi car on nous a laissé toute la latitude voulue pour l'exposé de nos points de vue et l'honorable ministre responsable de l'Agriculture a promis de se faire notre porte-parole auprès de ses collègues du cabinet fédéral.

— Mais comment expliquer ces interventions répétées et suivies au sujet de l'industrie laitière ?

— Vous me posez-là la question principale, celle qui me permet d'aller au noyau, au coeur du problème de notre agriculture. Tout d'abord, l'industrie laitière est la production agricole majeure de l'est du pays, en particulier de notre province. Ensuite et surtout notre industrie laitière connaît présentement une certaine stabilité grâce à l'équilibre maintenant atteint entre notre production et la consommation domestique. C'est une situation nouvelle depuis nombre d'années, qui permet l'optimisme pour l'avenir, à la condition que nous la maintenions par la pro-

tection de notre propre marché. Ne pouvant compter pour la peine sur les marchés extérieurs, seule la sauvegarde de notre marché domestique peut nous assurer le minimum de stabilité dont nous avons absolument besoin. De là l'importance vitale de politiques agricoles appropriées. C'est ce que nous avons exposé une fois de plus aux autorités fédérales et c'est ce sur quoi nous n'insisterons jamais trop. Il faut que tous comprennent bien la nécessité absolue du maintien de cet équilibre entre notre production et notre marché domestique et la protection adéquate de ce dernier. C'est pourquoi l'action d'un mouvement comme l'U.C.C. s'impose de façon permanente.

— Même quand tout semble aller assez bien, M. Lemoine ?

— Peut-être davantage dans ce temps-là. Car il y a alors risque de s'endormir dans une fausse sécurité pour se réveiller lorsqu'il est trop tard. C'est essentiel de maintenir les problèmes agricoles en vedette si on veut soutenir un intérêt suffisant et assurer une permanence satisfaisante aux politiques agricoles.

— En somme, M. Lemoine, vous vous en tenez à la bonne vieille méthode qu'il vaut mieux toujours tirer régulièrement dans le collier que de tenter de donner un bon coup de temps en temps, souvent à gauche et à droite.

— Aucun doute, C'est beaucoup plus facile et plus sûr de travail-

ler à garder le milieu du chemin, que de s'arracher le coeur à sorsir à tout moment d'un fossé où de l'autre.

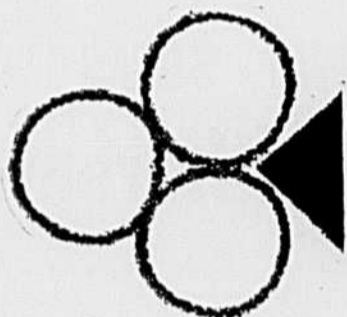
— Mais en voyez-vous des fossés tout proches ?

— De nombreux et de profonds. Pour nous en tenir à l'industrie laitière, la situation agricole en particulier en Europe, en Nouvelle-Zélande et en Australie qui devient de plus en plus inquiétante, surtout depuis la dernière année, avec l'accumulation continuelle de surplus exerce une pression de plus en plus forte sur nos politiques agricoles.

— On pourrait dire M. Lemoine, que c'est un courant très fort, presque un torrent qui menace notre Agriculture ?

— Oui, et comme tout torrent, il doit être contrôlé, endigué, pour ne pas tout détruire sur son passage. Il faut des barrages. L'U.C.C. en est un. Aussi chaque cultivateur devrait en être membre à moins qu'il n'accepte d'être débordé, inondé, de disparaître. Quand on regarde un barrage où ne se rend pas toujours compte de ce qu'il représente, mais s'il fallait qu'il disparaisse, c'est là qu'on constaterait réellement son importance, sa nécessité absolue.

Mais à part les politiques agricoles, il y a bien d'autres raisons de faire partie de son association professionnelle. Je me réserve la semaine prochaine pour en mentionner quelques-unes.



LA CLEF DES CHAMPS



Des "sans-crédit" qui vivent...

... sous le signe du crédit

Lorsqu'ils ont sous les yeux ou entendent de leurs oreilles des expressions tels que **crédit à court terme et crédit à moyen terme**, il y a encore bien des gens qui se ferment automatiquement ou les yeux ou les oreilles, se disant à eux-mêmes : "C'est pas pour moi, ça bout-là. Les prêteux, Dieu merci, je m'en suis toujours passé et ce n'est pas à mon âge..."

Vous en voyez d'autres froncer les sourcils et, comme pour mieux s'interroger, prendre aussitôt après cet air de recueillement profond et de profonde méditation réservé aux grandes circonstances. Leurs réflexes intérieurs ne pénètrent pas aussi loin en profondeur que leur attitude extérieure le laisserait croire.

En langage courant, ces réflexes se résumeraient à ceci : "En voilà un qui est en peine de quoi dire ou de quoi écrire. Ou, diable, peut-il bien être allé pour nous arriver avec des poissons comme ces deux-là ? Probablement à la pêche, loin loin en arrière, dans les grands lacs du nord connus seulement des gros pêcheurs... Et nos deux types de se renfrogner un moment pour retomber aussitôt dans leur quiétude habituelle d'hommes à l'abri de tout reproche, surtout exempts de tout crédit devant Dieu et — ce qui compte encore plus pour d'aucuns — devant les hommes!"

Allons plutôt voir

Deux types qui représentent deux groupes. Deux groupes qui n'ont rien à voir — ou c'est tout comme — avec le crédit à moyen terme encore moins avec ce galère de crédit à court terme!

Au sein de ces deux groupes recueillez quelques noms au hasard. Allez ensuite voir le gérant de la coopérative locale, le marchand général, le gérant de la banque ou des banques locales, le

gérant de la caisse populaire. A chaque endroit, expliquez le motif désintéressé de votre petite enquête, à savoir les sources de crédit dans une localité rurale.

A la coopérative locale

A la coopérative, vous serez étonnés de constater qu'au beau milieu de l'été, il y en a la moitié de ceux dont vous avez les noms qui doivent presque au complet leurs achats d'engrais chimiques et de semences du printemps, deux sur trois en doivent encore le tiers. Ces comptes n'empêchent en rien les petits achats courants — moulées, peintures, "broche" à clôture, etc. — de se poursuivre à crédit.

Le gérant vous dira que ces prêts, car c'en sont, ne portent pas intérêt pour la plupart et sont considérés "dans la place" comme partie intégrante des services, entièrement à charge de la coopérative. Celle-ci a de bonnes chances d'être remboursée, mais avec le temps! Ce qui veut dire que ces comptes seront effacés d'ici le début de la prochaine saison, si "rien n'accroche".

Mais il n'y a pas que du court terme. Un autre livre où l'on retrouve les mêmes noms à travers les faucheuses, les herbes de tous genres, un ou deux épandeurs à chaux, semoirs, wagonnettes, harnais, etc. Ici, on charge intérêt et la période de remboursement "s'étire" quasiment à volonté.

Au magasin général

La situation n'est pas tellement différente chez le marchand général. Entre lui et la coopérative existe une concurrence évidente — sans qu'il y ait pour cela guerre ouverte — et la concurrence a des lois bien particulières... Il y a cette différence toutefois qu'un bon matin le marchand s'est dressé une liste noire de ses clients un peu trop en amour avec le crédit et a mis ces derniers en face de règlements à observer sans quoi... Une telle mise en demeure est plus facile en régime privé qu'en régime coopératif.

Plus facile encore d'arrêter les modalités du crédit, comme le taux d'intérêt et la période des remboursements, aussi bien que d'en varier les exigences et les avantages selon les individus.

Banque et caisse

Le gérant de la banque et celui de la caisse locales font, au cours de la conversation, une même remarque en termes différents et qui revient à ceci : Les choses ont changé; autrefois, nous étions tout au plus des coffres de sûreté aujourd'hui nous faisons en outre des prêts... de sûreté autant que possible.

L'un et l'autre de montrer une liste imposante de prêts de toutes sortes — la plupart à court et moyen terme, avec quelques-uns à long terme — consentis (Suite à la page 19)



Propriété de l'U.C.C.
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal, Tél. UNiversité 6-8936

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR : Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

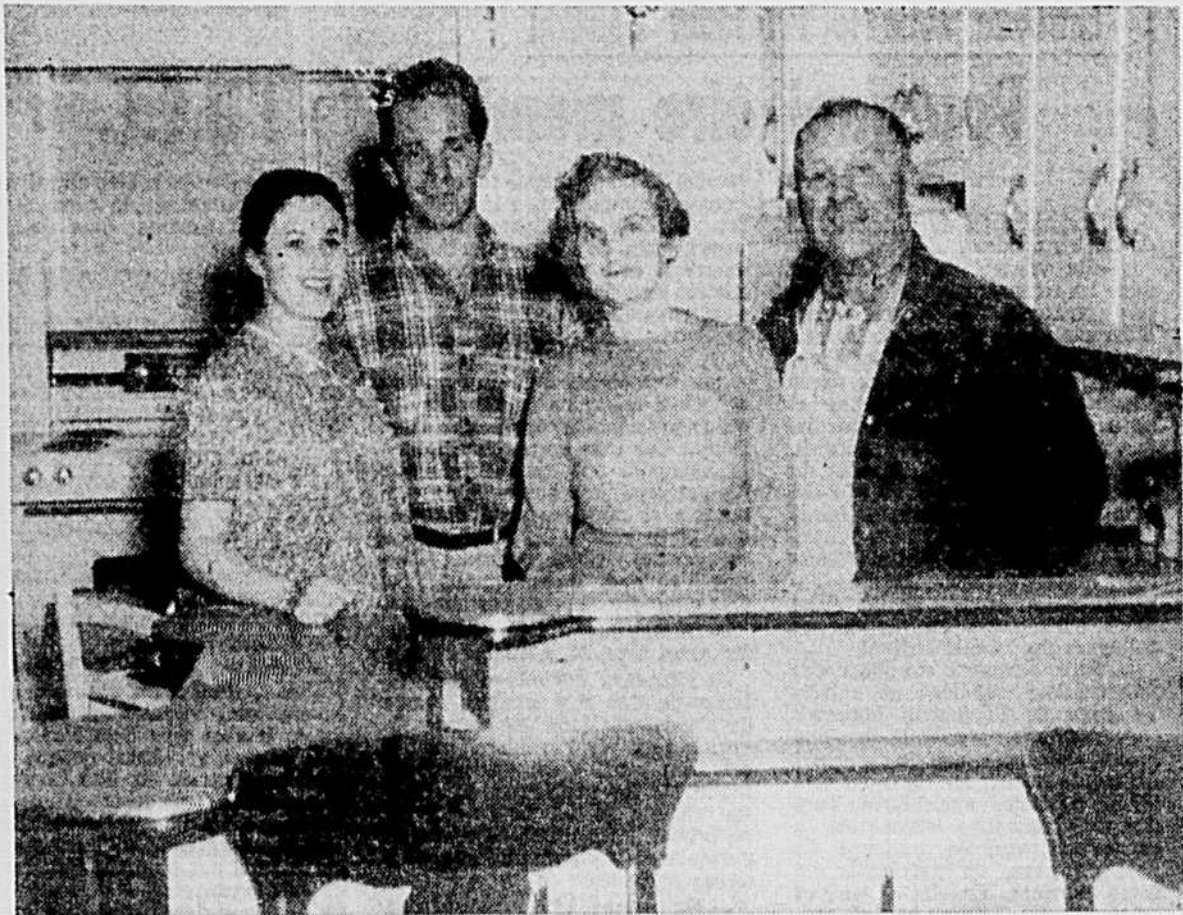


Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement : 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00

AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIÈME CLASSE,
MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA.



DEUX MENAGES SOUS LE MEME TOIT — A la ferme Jodoin, père et fils, à Ste-Martine, deux ménages habiteront sous le même toit un logis distinct. Le père, Edouard, cède la terre à son fils, Rodolphe, jeune marié de quelques mois. On voit ici les deux générations — il y en aura bientôt trois — dans la magnifique cuisine qu'ils se sont fait aménager dans la vaste maison de deux étages en briques. Une cuisine moderne absolument semblable se trouve dans un autre coin de la maison.

Chez MM. Jodoin, Père & Fils

Deux ménages habiteront sous le même toit deux logis différents

La brève série de reportages-éclair chez des anciens élèves de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Ste-Martine qui sont installés sur une terre depuis la fin de leurs études nous a conduits sur une troisième ferme à Ste-Martine même, située à peu de distance du village. La ferme que nous avons visitée est sur le point, si ce n'est déjà fait, de passer du père au fils.

Chez M. Jodoin & Fils

La ferme Jodoin a quelque chose d'assez particulier: deux ménages, celui du père et celui du fils, s'apprennent à vivre sous le même toit sans pour autant partager les mêmes pièces de la maison qui est une vaste construction de briques capable d'abriter aisément deux familles.

En ville, on y installerait à coup sûr deux logis. C'est en somme ce qu'ont décidé — excellente solution — de faire M. Edouard Jodoin et son fils, Rodolphe, qui est jeune marié mais qui n'a pas encore d'héritier. D'importants travaux de réfection étaient en cours d'achèvement lors de notre visite qui s'est forcément limitée à quelques minutes, faute de plus de temps à notre disposition.

Chacun chez soi!

Chaque famille aura sa propre cuisine, son salon et ses chambres en particulier. Bref, au lieu d'aller finir ses jours dans l'enfer au village, M. Jodoin père et

son épouse auront leur logis à part, distinct de celui de leur fils et de leur bru. Les solutions de ce genre ne sont pas toujours faciles ni réalisables, mais là où c'est possible, c'est incontestablement la meilleure.

Le père qui a été élevé et a passé toute sa vie sur une terre se sent moins dépaysé et désœuvré que s'il s'en allait au village; d'autre part, son fils a cet avantage de bénéficier des conseils et de l'expérience de son père et, à l'occasion, d'un bon coup de main. En passant, M. Jodoin cultive cette terre depuis 53 ans. Il n'a qu'un fils, celui qui lui succédera, et deux filles.

La ferme Jodoin

La ferme Jodoin possède une superficie de 112 arpents en culture. Le cheptel est de 36 têtes de bétail, dont 21 vaches laitières, que le jeune Jodoin a l'intention d'améliorer. Sans contrôle laitier pour le moment, la production laitière est évaluée à environ 9,000 livres de lait en moyenne par vache.

Au moment de notre visite, M. Jodoin avait annoncé qu'il inaugurerait en juin le contrôle laitier fédéral, alors qu'il aurait ses six vaches pur sang en lactation. On vend le lait, à raison de cinq bidons par jour, à la laiterie Poupart.

La ferme Jodoin vend aussi de jeunes taureaux pour la reproduction.

Outre l'industrie laitière, qui est l'occupation principale et la principale source de revenu, la ferme Jodoin fait un peu d'avi-culture. On cultive aussi un peu de blé d'Inde (de 6 à 8 acres) que l'on vend à la conserverie locale, de l'orge de semence et autres céréales.

Lauréat juvénile

M. Jodoin fils, qui est diplômé de la promotion 1952 à l'Ecole de Ste-Martine, a été proclamé lauréat de la médaille d'or juvénile du Mérite agricole au concours de 1955. Ce qui prouve — et c'est par là que nous terminons cette série de brefs reportages — que le bien paternel sera entre bonnes mains lorsque le fils en prendra possession.

B. BERUBE.

Est-ce votre cas?

Arrêtez-vous à lire les nouvelles d'accidents dans les journaux et demandez-vous si dans telles et telles circonstances d'accidents dont vous lisez le récit vous auriez agi de façon à éviter cet accident. S'agit-il d'un véhicule frappé par un convoi à un passage à niveau? S'agit-il d'une collision nez à nez de deux voitures dans une courbe? S'agit-il d'une personne frappée en descendant d'autobus? Faites un petit examen de conscience, vous demandez la Ligue de Sécurité de la province de Québec et demandez-vous sérieusement si vous agissez généralement comme ces personnes victimes ou causes d'accidents.



La fièvre du transport

Le Dr Jacques St-Georges, de l'Ecole de Médecine Vétérinaire, précise que la fièvre d'expédition ou fièvre des transports est une maladie très grave et contagieuse mais elle n'est pas saisonnière quoiqu'on en pense. Cette affection apparaît chez les bêtes qui en ont été préparées par un voyage long et fatigant.

Dans les camions ou les wagons qui servent du transport, les bêtes sont entassées, souvent malmenées et nourries de façon irrégulière. Elles peuvent venir en contact avec les porteurs de germes. La fièvre des transports se déclare aussi à l'étable lorsqu'on amène au sein du troupeau, sans précaution, une ou plusieurs bêtes qui viennent des cours à bestiaux. Le germe de cette maladie existe partout et il attaque plus facilement les animaux affaiblis. Il peut même amener la mort.

On peut prévenir cette maladie par la vaccination faite au moins 15 jours avant le voyage ou par injection de sérum immédiatement avant le voyage. Pour empêcher la multiplication des cas, établir la quarantaine dès qu'une nouvelle bête pénètre dans l'étable.

Traction dans le cas des machines portées

Si la charge est légère et la pénétration du sol facile, les instruments de culture portés ne créent pas de problème de traction. Toutefois, si la charge est lourde ou si le sol est difficile à pénétrer, le dérapage devient un ennui, lorsque le poids sur les roues arrières est insuffisant pour assurer une bonne traction. Quand la résistance est très grande, comme dans le cas de la charrue sous-soleuse, les machines portées assurent la meilleure traction. L'augmentation du poids sur les roues arrières est probablement le meilleur moyen d'améliorer la traction dans le cas des charges plus lourdes.

Répression des mouches des cornes

La mouche des cornes, l'un des insectes les plus nuisibles aux bovins en juin, juillet, août, est un petit insecte gris foncé, suceur de sang, dont la dimension est d'environ la moitié de celle de la mouche domestique. Ces mouches se groupent parfois autour de la base des cornes, de là son nom.

Si l'infestation par les mouches des cornes est très prononcée, les bovins remuent constamment; cette agitation, jointe à la perte de sang, entraîne une diminution du rendement de lait, ce qui nuit à la nutrition des veaux à la mamelle. Chez les bovins destinés à la vente, on estime que les augmentations de poids en sont réduites d'une demi-livre par jour.

On peut facilement détruire ces insectes au moyen de pulvérisations de DDT, préparées simplement en mélangeant de la poudre mouillable de DDT 50 p. 100 dans l'eau, à raison de 1 livre par 100 gallons. On devrait commencer à pulvériser dès que l'animal est infesté d'environ 25 mouches. On répète le traitement au besoin, mais on a constaté que trois fois par saison à intervalles d'environ 3 semaines fournissent généralement une protection suffisante. Il ne faut pulvériser que le dos de l'animal, surtout la région où les mouches tendent à se grouper.

(Résumés de divers communiqués provenant des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa auxquels on peut s'adresser pour plus de précisions.)

(VL)

CHARGEURS HYDRAULIQUES LEDOUX

12 MODELES
ASSORTIS

Léger et résistant
bien balancé

**CHARGEUR
DE FERME**

V. LEDOUX, Mfg.
480 rue Brodeur, St-Hyacinthe, Qué.

Veillez, s'il vous plaît, me faire parvenir plus de renseignements sur vos chargeurs hydrauliques. Je possède un tracteur de marque:

NOM

ADRESSE R.R. Prov.

Pour la protection des cultures légumières

Procurez-vous le

GUIDE DE PROTECTION DES LEGUMES

édition 1957

L'édition 1957 du Guide de protection des légumes vient d'être publiée par le Service de l'Information et des Recherches du ministère de l'Agriculture de Québec.

Ce guide de protection des légumes est préparé par un comité d'experts présidé par M. Georges Gauthier, directeur de l'Information et des Recherches, et fait partie d'une série comprenant les guides de protection des pommiers, des céréales, des plantes ornementales et de destruction des mauvaises herbes par les herbicides; autant de publications extrêmement utiles mises à la disposition des producteurs agricoles pour lutter effectivement contre les ennemis des récoltes.

Ces guides sont adressés sans frais, sur demande, au Service de l'Information et des Recherches, Ministère de l'Agriculture, Québec ou à 306 est, rue Craig, à Montréal.

Les producteurs de tabac jaune s'attaquent à la mise en marché

A la suite d'un brillant exposé fait par M. Léonard Roy, secrétaire de l'Office des Marchés agricoles du Québec, les producteurs de tabac jaune ont décidé d'étudier sérieusement l'opportunité d'adopter un Plan conjoint de Mise en marché.

Cette décision a été prise à une assemblée spéciale de l'Association des Producteurs de Tabac Jaune, mardi dernier, à St-Thomas-de-Joliette. Dans le moment, ceux-ci n'ont pas d'organisation de vente; ils sont à la merci des acheteurs et les prix offerts depuis quelques années ne sont pas en rapport avec les frais de production et d'entretien, et le coût de la vie en général.

En termes clairs et précis, l'orateur exposa les attributions et les

but de l'Office des Marchés, dont le rôle est de surveiller, coordonner et améliorer la mise en marché des produits agricoles. Se servant, comme exemple, du Plan conjoint des producteurs de tabac à cigare et à pipe, récemment approuvé par l'Office, il décrivit la marche à suivre et la préparation d'une Requête pour l'établissement d'un Plan de mise en marché et d'un Office de producteurs pour l'administrer.

Monsieur Roy fit aussi ressortir

les avantages d'un Plan conjoint pour promouvoir une vente ordonnée et équitable des produits agricoles. Mais en même temps, il insista sur le fait que seules la bonne qualité et la bonne présentation d'un produit peuvent assurer de bons prix.

Parmi les invités à cette réunion, on remarquait les agronomes officiels de la région, et MM. Henri Dubord et Benoit Lavigne du Service de l'Economie rurale du Québec.

Importation de lait en poudre

Accueil sympathique de l'hon. Harkness à une délégation de représentants agricoles

Une délégation de représentants d'associations agricoles de l'Ontario et du Québec, a rencontré mercredi dernier les autorités gouvernementales fédérales afin de faire connaître le point de vue des producteurs sur les graves problèmes que poserait à notre industrie laitière, dans le contexte actuel, l'importation de lait en poudre.

C'est l'hon. Harkness, ministre des affaires du nord et qui agit présentement comme ministre de l'Agriculture dans le cabinet Diefenbaker qui a accueilli le groupe. Il était accompagné du sous-ministre de l'Agriculture M. G. Taggart, de M. A.M. Shaw, président de l'Office de soutien des prix, et de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère.

L'entrevue fut très cordiale et les membres de la délégation eurent tout le temps et la latitude voulus pour faire leurs représentations au nom des cultivateurs concernés. L'hon. Harkness tout en remerciant les délégués de leur intérêt pratique aux problèmes agricoles, a promis de soumettre la question à ses collègues du cabinet.

La délégation de représentants agricoles comprenant une quinzaine

Les framboises moins rares que l'an dernier

On estime à 11 millions de pintes la récolte de framboises cette année, ce qui serait une hausse de 65 p.c. par rapport à celle de l'année dernière, mais encore en arrière des récoltes '55 et '54.

Il y aurait diminution en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, mais augmentation dans le Québec et l'Ontario. Quant à la récolte de la Colombie, elle serait de 7.7 millions de pintes soit plus du double des 3 millions et demi de pintes de 1956. On se souvient que dans cette dernière province la cueillette de framboises — comme de fraises par ailleurs — fut démesurément basse l'an passé, à peine de 10 à 20 p.c. de la normale, alors que la Colombie avait l'habitude de fournir à elle seule environ les trois-quarts de toutes les fraises et framboises mises en conserve au pays.

ne de membres était conduite par M. H.-H. Hannam, président de la Fédération Canadienne d'Agriculture. En faisant partie à titre de porte-parole des cultivateurs

Part des provinces

Voici comment on répartit par province la récolte de framboises, d'après les chiffres fournis par le Bureau fédéral de la Statistique: Nouvelle-Ecosse, 30,000 pintes, (baisse de 25 p.c. par rapport à 1956); Nouveau-Brunswick, 45,000 pintes (baisse de 10 p.c.); Québec, 375,000 pintes (hausse de 7 p.c.); Ontario, 2.8 millions de pintes (hausse de 2 p.c.); Colombie, 7.7 millions de pintes (hausse de 121 p.c.).

Pour ce qui est des fraises, les derniers rapports en estiment la récolte au pays à 15.7 millions de pintes ou 18 p.c. au-dessous de la récolte '56. On notait des baisses à peu près partout sauf en Colombie qui, avec 3.8 millions de pintes, double sa récolte de l'an dernier mais ne donne encore qu'une partie de sa récolte normale par suite des dommages par le gel durant l'hiver 1955-1956.

québécois, MM. Roméo Martin, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec et Jean-Baptiste Lemoine, président général de l'U.C.C.

Un bel exemple...

A la suite d'une lettre adressée par la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières à un groupe de membres qui n'avaient pas encore renouvelé leur adhésion à leur association professionnelle, voici la réponse reçue de l'un d'eux dont tous les retardataires pourraient avec avantage s'inspirer. Cher Monsieur,

Je vous envoie ce chèque pour payer ma contribution à l'U.C.C.

Le fait que je n'avais pas encore payé pour renouveler ma contribution était plutôt un oubli, que la décision de ne plus être membre.

Je veux faire ma part, c'est mon devoir de le faire.

Merci de votre bonne attention.

René AUGER,
4ième rang,
St-Boniface, P.Q.

De l'est de l'Ontario on rapporte...

... que le grain pousse vite et que les "foins" sont lents

La fenaison traîne en longueur depuis le début dans l'est de l'Ontario à cause de pluies fréquentes tandis que les grains, surtout l'avoine, pousse et mûrit à vue d'oeil du moment que le soleil peut l'attraper. On signale même en certains endroits que les grains seront prêts pour le moissonnage avant que le cultivateur ait la chance de "finir ses foins".

Pour l'ensemble de l'est ontarien, on croit que la récolte de foin se limitera aux quatre-cinquièmes de celle de l'année dernière, dont une partie évidemment de qualité médiocre. On signale que des champs de foin ont été littéralement détrempés, ce qui laisse croire que des champs de céréales ont dû subir le même sort; mais à tout prendre on se montre plutôt optimiste quant aux grains, la floraison

étant survenue au moment des chaleurs.

Le début de la fenaison a coïncidé avec une baisse de la production laitière; baisse qui sera transitoire sans doute vu que les conditions d'humidité sont favorables aux regains de prairie.

A un ou deux endroits, on mentionne des dégâts par la grêle, surtout aux champs de maïs. On rapporte encore une pénurie de main-d'oeuvre et un "manque complet" de main-d'oeuvre compétente.

Dans les comtés contigus à la frontière des Etats-Unis, on fait observer que les visiteurs américains viennent faire leur tour périodiquement pour s'approvisionner soit de vaches laitières, soit de porcelets lorsqu'ils réussissent à en trouver.

Lettre ouverte aux cultivateurs

Des acheteurs... à surveiller!

Je voudrais attirer votre attention, chers cultivateurs, sur un fait qui se passe actuellement dans les campagnes sur la vente des fermes. Voici comment le travail se fait. Un bon jour deux ou trois individus, soit l'agent et le supposé acheteur et sa femme, se présentent chez-vous. On vous demande si votre ferme est à vendre et à quel prix. Vous faites le prix et puis nos visiteurs font le tour des bâtiments, prennent note du roulant et du bois. Alors on vous demande combien vous demandez comptant. Vous déclarez soit 10 ou 15,000., selon la valeur estimée de votre roulant. Ils se disent alors acheteurs et vous font faire sur le champ une promesse de vente, sur laquelle il est déclaré qu'un certain montant vous est versé de suite soit \$1,000 ou \$2,000., et qu'une somme de... soit \$6,000., sera versée lorsque le contrat sera passé devant notaire et la balance du comptant demandé sera versée par le Crédit Agricole quand ces bons messieurs en feront la demande. De plus il est stipulé, sur la promesse de vente, que le vendeur n'aura aucun droit sur la dite vente et que la balance de l'hypothèque ne portera que sur le fond de terre et sera payable à tant par année à un taux d'intérêt de... Mais le premier versement ne se fera que dans 12 mois. Tout ceci est plus ou moins bien rédigé sur la promesse de vente et le cultivateur, tout heureux d'avoir pu vendre sa ferme à "son prix" n'apporte pas toute l'attention nécessaire à ce qui est écrit.

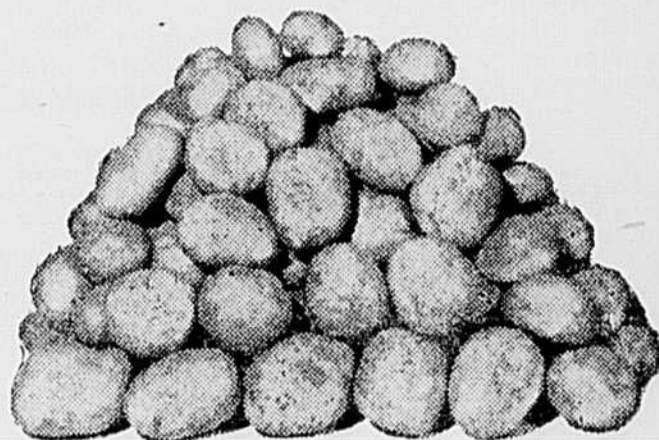
Un jour ou deux après le contrat se passe chez le notaire "d'après la promesse de vente". Puis quelque 10 jours après le contrat le prétendu acheteur fait encan des animaux et des instruments. Il n'est plus question de faire la demande du Crédit Agricole puisqu'aucune date n'est mentionnée.

Messieurs les cultivateurs, vous voyez ce qui arrivera. Dans un an vous serez obligé de reprendre votre ferme et vous aurez perdu entre 6 à \$12,000.

Si donc on se présente chez-vous, faites attention à ce petit papier "promesse de vente" que vous signerez.

Amicalement vôtre,

Jean MARTIN, agronome.



Produisez PLUS de 1 tonne qualité à l'acre avec

DITHANE

Le vrai fongicide carbonaté canadien pour la patate.

Pourquoi ne pas aspirer de tout d'abord à une récolte magnifique! DITHANE employé régulièrement vous assure des tubercules plus gros et plus fermes... avec plus de qualité à l'arpent. C'est parce que DITHANE prévient la rouille... gar-

de les plants verts et en santé pendant toute la saison.

Retenez bien ceci... Même s'il y a beaucoup d'imitations, il n'y a qu'un seul DITHANE. Voyez votre dépositaire DITHANE aujourd'hui même.

Il ne vous en coûtera pas plus cher, si vous employez le meilleur

DITHANE est une marque de commerce, enregistré au Canada et aux Etats-Unis. Pat. Off. et dans des principaux pays étrangers.

Produits Chimiques Agricoles



**ROHM & HAAS
COMPANY**
OF CANADA LIMITED

2 MANSE ROAD, WEST HILL, ONTARIO

L'agriculture en Nouvelle-Ecosse

Le programme que s'est tracé l'hon. Haliburton

Le ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse vient d'énoncer un programme en cinq points pour restaurer et améliorer l'agriculture de sa province. Adressant la parole au personnel agronomique à l'emploi du gouvernement de Halifax, particulièrement aux agronomes préposés à la vulgarisation, l'hon. M. E.D. Haliburton, titulaire de l'Agriculture dans un gouvernement élu depuis peu de temps a suggéré un programme dont les objectifs seraient les suivants :—

1) Conserver à l'agriculture et l'utiliser à meilleur escient encore tout le domaine présentement en culture, par l'emploi de la chaux et à l'aide de toutes les méthodes qui contribuent à la fertilité du sol.

2) Promouvoir et répandre aussi universellement que possible l'agriculture d'herbages — production naturelle à la Nouvelle-Ecosse — et la culture d'une proportion plus élevée des grains requis pour l'alimentation animale.

3) Favoriser l'accès à un crédit rural mieux approprié aux besoins et encourager les cultivateurs à s'en servir aussi souvent que nécessaire.

4) Employer de la façon la plus rationnelle possible les terrains marécageux réclamés à la mer et les pâturages communaux.

Volume à la baisse

En soumettant ce programme en cinq points à l'attention des agronomes, le Ministre a fait observer que la situation de la Nouvelle-Ecosse est unique en ce sens qu'elle est la seule de toutes les provinces canadiennes à montrer une baisse graduelle dans le volume de sa production agricole au cours des vingt-cinq dernières années. Le volume des récoltes de 1955 était inférieur, dit-il, à celui de 1935 et, au cours des 20 dernières années, n'a dépassé que six fois celui de 1935.

Bien qu'il n'y ait actuellement que 600,000 acres exploitées à des fins agricoles en Nouvelle-Ecosse, les enquêtes sur les sols révèlent que la province compte 1,152,000 acres de terre "excellente à bonne" et 2,291,000 acres de terre "bonne à passable".

M. Haliburton a rappelé que le fait qu'elle soit impuissante à s'approvisionner en aliments indique que la Nouvelle-Ecosse a de bonnes raisons de hausser le niveau de sa production agricole. Pour achats de viandes seulement, précisa-t-il, une somme annuelle de 15 millions est versée à des producteurs hors de la province.



M. Jacques CHOINIERE



M. Gustave BOUCHER



M. Auguste SCOTT

Jacques Choinière et Gustave Boucher, qui ont collaboré respectivement, au symposium sur le génie rural et l'économie rurale, et M. Auguste Scott, président de la commission des sols au cours du congrès annuel de la Corporation des Agronomes de la province de Québec à Québec.

La sédimentation du fromage

Producteurs et fabricants sous le coup de la loi

Depuis le 1er juillet, les classificateurs fédéraux tiennent compte dans le classement du fromage Cheddar de la qualité sédimentaire du produit.

Le 21e jour de mars 1957 était rendu le décret C. P. 1957-360 modifiant les Règlements sur les produits lai-

tiers du Canada. On trouvera ci-dessous l'annexe modifiée relative au fromage fabriqué à compter du 1er jour de juillet 1957.

Fromage cheddar :

1. Les normes des catégories établies par l'article 16 des présents règlements pour le fromage cheddar sont les suivantes :

a) Le fromage cheddar Canada première catégorie est du fromage qui contient, rapporté à la substance sèche, au moins 48% de matière grasse de lait; il ne renferme pas d'autre matière grasse que celle du lait; il réunit un pointage global minimum de 92, un pointage minimum de 39 pour la saveur, et il présente les caractéristiques suivantes :

(i) Il est exempt de toute saveur étrangère.
(ii) La texture est ferme douce et soyeuse.
(iii) Il est raisonnablement compact.
(iv) Il a une coloration uniforme.

(v) Ses dimensions sont assez régulières, les surfaces sont saines et bien finies il est d'une grosseur appropriée à la boîte.

(vi) Le fromage et la boîte sont marqués soigneusement, les feuillets de bois sont placés, sans être pressés, sur les deux extrémités du fromage et les boîtes sont propres et saines.

(vii) Le fromage donne des disques filtrants numéro 1 ou 2 à l'essai des matières étrangères, déterminé par la méthode approuvée par le Ministre.

(b) Le fromage cheddar Canada deuxième qualité est du fromage qui ne répond pas aux normes du fromage Canada première catégorie mais qui contient rapporté à la substance sèche, au moins 48% de matière grasse de lait et ne renferme pas d'autre matière grasse que celle du lait; il réunit un pointage global minimum de 87, un pointage minimum de 37 pour la saveur et il peut présenter les caractéristiques suivantes :

(i) Saveur de fruits ou étrangère, légèrement rance légèrement répugnante ("off") ou répugnante, ou de navets ou autre saveur désagréable.

(ii) Texture pâteuse ou faible, farineuse, rude ("acide") ou "raide".

(iii) Ouvert ou lâche, ou trous déchiquetés, ou trous plats, ou petits trous d'épingles, ou légèrement gazeux.

(iv) Coloration inégale, légèrement marbrée, ou nuance marbrée ou indésirable ou légère décoloration étrangère à la coloration ordinaire du fromage cheddar canadien.

(v) Fromage de dimensions irrégulières ou d'un fini grossier, ou dont les croûtes sont légère-

ment endommagées par le fendillement ou par d'autres causes mais sans fentes très visibles ni aspect nettement grossier.

(vi) Le fromage donne un disque filtrant numéro trois à l'essai des matières étrangères déterminé par la méthode approuvée par le Ministre.

(c) Le fromage cheddar Canada troisième catégorie est du fromage qui contient, rapporté à la substance sèche au moins 48% de matière grasse de lait et ne renferme pas d'autre matière grasse que celle du lait; il n'est pas classé inférieur à la troisième catégorie mais il réunit un pointage global minimum inférieur à 87, un pointage inférieur à 37 pour la saveur et il peut présenter les caractéristiques suivantes :

(i) La saveur est rance ou très répugnante ("off") ou inférieure pour d'autres raisons à celle qui est requise pour le fromage Canada deuxième catégorie à l'exclusion des saveurs caractéristiques du fromage inférieur à la Canada troisième catégorie.

(ii) La texture est très faible très dure ("acide") très molle ou très raide.

(iii) Il est très ouvert ou il a des trous de gaz ou des trous sises.

(iv) La coloration est très inégale ou très marbrée, ou elle accuse une nuance très indésirable ou une décoloration étrangère à la coloration ordinaire du fromage cheddar canadien et trop prononcée pour le fromage Canada deuxième catégorie.

(v) Il a une apparence nettement grossière des fentes très visibles, ou les croûtes sont endommagées par d'autres causes de façon à l'exclure du fromage Canadien deuxième catégorie mais elles ne sont pas suffisamment endommagées pour le faire classer inférieur à la Canada troisième catégorie.

(vi) Le fromage donne un disque filtrant numéro 4 à l'essai des matières étrangères, déterminé par la méthode approuvée par le Ministre.

(d) Le fromage cheddar inférieur à la Canada troisième catégorie est du fromage cheddar qui contient rapporté à la substance sèche au moins 48% de matière grasse de lait ne renferme pas d'autre matière grasse que celle du lait et qui présente l'une des caractéristiques suivantes :

(i) Toute saveur très désirable par exemple, saveur très sure, d'essence, de kérosène, d'ail, de tabouret des champs ou d'autres fortes saveurs de mauvaises herbes comparables à celle du tabouret des champs.

(ii) La texture est très sèche, friable, excessivement molle ou coulante.

(iii) Il est extrêmement ouvert ou très poreux.

(Suite à la page 10)



"Ah!...une MOLSON complète le tableau!"

En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!

Quand vient l'heure de la détente, rien ne vous rafraîchit les idées comme une Molson! Vous aimerez la saveur inimitable de cette bière généreuse: entre les repas et aux repas, c'est le rafraîchissement par excellence! C'est pourquoi tant de Canadiens disent:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous

Les prêts aux améliorations agricoles

Bilan de dix ans de prêts à court et à moyen terme

Une forme de crédit devenue indispensable. — L'une des principales mesures agricoles d'après-guerre. — Les provinces des Prairies furent les premières à en manifester le besoin et à en profiter largement. — Eveil à l'est ces dernières années.

Au delà d'un demi-million de prêts individuels consentis comportant une somme globale légèrement inférieure à \$600 millions, tel est le bilan de dix années (1945-1955) d'administration d'une loi fort simple adoptée par le Parlement canadien vers la fin de la guerre. Cette législation visait à faciliter au cultivateur l'accès au crédit à court et à moyen terme, devenu plus nécessaire que jamais avec la mécanisation des fermes.

Par sa Loi des Prêts destinés aux améliorations agricoles, le gouvernement fédéral ne pénétra pas à proprement parler sur le terrain du crédit; il ne devint pas agence de prêts mais laisse cette tâche aux banques. Le rôle de l'Etat se confine à protéger les banques à charte contre des pertes éventuelles en leur offrant une garantie contre ces pertes allant jusqu'à 10 pour cent de l'ensemble du capital des prêts consentis par chacune d'elles. L'engagement de l'Etat se limite également à un maximum de prêts accordés par toutes les banques en dedans d'une période déterminée, généralement trois ans.

De l'Ouest vers l'Est

Les derniers rapports annuels préparés par les administrateurs, qui soit dit en passant relèvent du ministère des Finances, indiquent une évolution passablement marquée dans l'utilisation que font de la loi les différentes régions du pays. Mise de l'avant par les fermiers des Prairies désireux de mécaniser leur ferme à blé ou de renouveler leurs instruments aratoires, cette législation profita d'abord à l'Ouest. Toutefois, les cultivateurs du Québec et de l'Ontario depuis quelques années s'en servent beaucoup plus que précédemment.

Une étude parue dans la dernière livraison de l'"Economist"

agricole", revue publiée par la division fédérale de l'économie rurale, fait le bilan des dix premières années d'administration de la Loi des Prêts aux améliorations agricoles. L'auteur, M. B.H. Kristjanson, fait observer au début que cette loi est l'une des principales innovations de la politique agraire au Canada depuis la fin du conflit et passe ensuite aux considérations que voici.

Envergure des prêts

En tout, 535,229 prêts au montant de 583 millions de dollars avaient été consentis à la fin de 1955. Le rythme annuel qui dépassait à peine 3 millions de dollars en 1945 a atteint 98 millions en 1952. La tendance s'est maintenue à la hausse au cours de toute cette période, puis s'est relâchée en 1954, si bien que le total de cette année-là est redescendu en dessous des niveaux de 1950. Les prêts ont augmenté de nouveau en 1955 d'environ 7 millions de dollars.

Le point culminant de l'activité en 1952 a coïncidé avec la plus forte moyenne des prêts individuels soit \$1,179. Depuis 1949, le montant moyen des prêts a toujours dépassé \$1,000.

Répartition par province

Au cours de la période 1945-1955, la Saskatchewan a reçu près d'un

tiers de tous les prêts consentis en vertu de la loi. L'Alberta s'est classée bonne deuxième avec 28 p.c. et les trois provinces des Prairies réunies ont enregistré 72 p.c. de la somme totale des prêts.

Le montant moyen des prêts a été à peu près le même par tout le Canada. Il a été plus bas en Nouvelle-Ecosse et plus élevé à Terre-Neuve que dans toutes les autres provinces.

Le volume considérable des prêts consentis dans les provinces des Prairies peut s'expliquer par: (1) la mécanisation rapide de l'agriculture dans cette région qui avait déjà commencé à se faire sentir avant la Deuxième guerre mondiale et (2) la nature des risques inhérents aux prêts accordés aux cultivateurs des Prairies. Il s'est en effet produit un vide de capitaux dans cette région en 1945.

Les cultivateurs savaient ce dont ils avaient besoin en fait d'outillage de ferme, mais les sources ordinaires de crédit n'étaient pas en mesure de répondre à leurs demandes. Par le simple fait d'accorder une garantie limitée aux banques qui consentaient à prêter aux cultivateurs, cette législation a effectué une véritable révolution financière dans les Prairies.

On s'est alors demandé si cette législation serait aussi efficace dans d'autres parties du Canada. Les emprunts en vertu de la Loi augmentèrent dans l'Ontario et le Québec en 1955. La part de l'Ontario dépassait de 4.5 p.c. en 1955 la moyenne de la période 1945-1955 et celle du Québec avait augmenté de 6.5 p.c. Cela semble indiquer le désir des cultivateurs de participer davantage au programme et de poursuivre la mécanisation dans les régions céréalières des autres provinces.

Prêts selon les fins

Il est évident que les emprunts ont porté surtout sur l'achat d'instruments aratoires; ces prêts ont représenté 89 p.c. du total des prêts consentis en vertu de la loi au cours de la période 1945-1955.

La construction, la réparation et l'amélioration des bâtiments de ferme se sont rangées deuxièmes tout en représentant 8 p. 100 de la valeur de tous les prêts. En 1955 l'Ontario s'est classée, en tête des provinces pour ce genre de prêts. L'Alberta et la Saskatchewan se sont classées deuxième et troisième respectivement.

Les prêts pour l'achat d'animaux ont représenté environ 3 p.c. du total pour la période à l'étude. En 1955, l'Alberta a enregistré plus de prêts pour cette fin que n'importe quelle autre province. L'Ontario s'est classée deuxième.

Les prêts destinés à l'amélioration des fermes, dont plus de la moitié portaient sur le défrichage et à la mise en culture, ont représenté environ 2 p. c. du total.

Façon de "saboter" une bonne loi

La Banque du sol a ses profiteurs

Le Secrétaire à l'Agriculture des Etats-Unis, M. E.T. Benson, a beaucoup de mal à expliquer et encore plus à motiver certains versements que les dirigeants de la Banque du Sol auraient consentis en toute bonne foi et conformément à la loi créant cette institution. Ces versements auraient été faits à des individus peu scrupuleux ou tout le moins empressés de mettre à profit certains points faibles de ladite législation.

L'un de ces points faibles vient de ce que pas un des articles ni des règlements n'impose une limite aux étendues qu'un particulier peut déposer à la Banque. Rappelons une fois de plus que des versements variables, mais assez alléchants, sont effectués en retour de superficies soustraites aux principales cultures excédentaires (programme à court terme d'un an au plus) et en retour de superficies mises en banque pour fins de conservation (programme à longue échéance, de 3 à 15 ans et davantage au besoin).

Petit plan à longue échéance

On rapporte à ce sujet que deux avocats de l'état du Kansas ont mis en oeuvre un petit plan bien à eux avec l'idée de toucher des sommes assez rondelles sans travailler de leurs mains au point d'en avoir des "ampoules". Petit plan, mais à longue échéance, celui-là!

Le truc consistait à acheter 1-500 acres de terre au prix de \$62.50 l'acre et de recouvrer en dix ans les capitaux investis dans l'aventure. D'après leur calcul, il suffirait de déposer à la Banque du Sol 771 acres de la partie la plus pauvre de leur nouveau domaine et d'y semer des plantes fourragères l'année suivante. Cette première phase de l'opération leur permettrait de retirer tout de suite \$15,000 de la Banque ou

du gouvernement, ce qui revient au même.

La deuxième phase

Quant à la deuxième phase, elle était fort simple: Laisser ces étendues en plantes fourragères, ce qui leur donnait droit à un versement supplémentaire de \$11 l'acre par année pendant dix ans et de récupérer ainsi \$94,000 sur le coût d'achat. Ajouté aux premiers \$15,000, ce deuxième montant fait un total qui approche étrangement la somme totale requise pour l'achat du terrain.

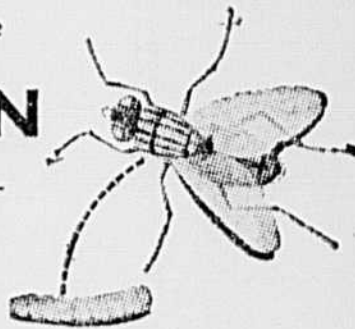
Des malins sont allés jusqu'à dire que d'autres citoyens s'empresseraient de suivre ce premier exemple, déclenchant ainsi en quelques jours une hausse de \$10 l'acre dans le prix des terres environnantes, ce grâce à la Banque du Sol.

S'agit-il ici uniquement de rancœurs inventés par des gens en mal de déprécier ladite Banque? S'agit-il de simples rumeurs devenues des faits à force de circuler? Apparemment non, bien qu'il y ait lieu peut-être de faire la part de l'exagération. Le meilleur indice qu'il y a malheureusement trop de vrai dans toute l'affaire, on le trouve dans les derniers commentaires faits par M. Benson en marge de la Banque du Sol. Le Secrétaire à l'Agriculture y met trop d'ardeur à défendre son administration et à se défendre lui-même contre certains abus "exceptionnels et inévitables".

Une vaporisation de

DIAZINON

- Tue les mouches pendant 4-8 semaines
- Tue la larve au contact



Destruction des mouches par double effet

- 1) Une vaporisation de DIAZINON sur les murs et les plafonds tue les mouches adultes et retient ce pouvoir destructeur pendant 4-8 semaines.
- 2) DIAZINON vaporisé sur le fumier et autres régions de développement des mouches, tue la larve de mouches au contact — détruit la larve avant qu'elle ne se développe en mouches.

Vaporisez moins et payez moins pour une destruction efficace des mouches. Profitez du contrôle préventif des mouches. Demandez maintenant à votre fournisseur de produits agricoles, la DIAZINON à effet durable.



DIAZINON

est distribué au Canada par

CHIPMAN CHEMICALS LIMITED

BUREAUX DES VENTES: Montréal, Hamilton, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton

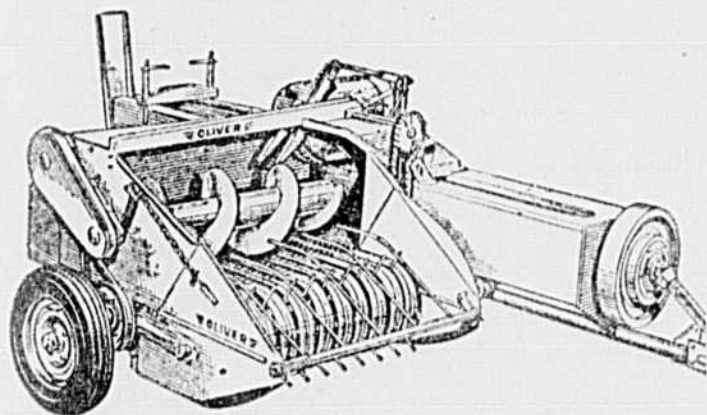
USINES: Buckingham, Hamilton, Winnipeg, Moose Jaw

CHIPMAN

Produits Chimiques Agricoles

La PRESSE à corde OLIVER

Elle a véritablement conquis le marché. Les cultivateurs nous disent qu'il n'y a pas de presse à corde plus pratique que la OLIVER.



Que vous employiez le modèle à moteur ou à prise de force, la presse OLIVER vous assure plus de balles à l'heure, plus de tonnes de foin pressé par jour. Un arrêt automatique empêche le plongeur d'endommager les aiguilles. Le NOUEUR est de tout repos. Vous décidez vous-même de la longueur des balles.

N.B. Il ne nous en reste qu'un petit nombre.

Voyez notre représentant OLIVER, votre coopérative locale, ou écrivez à

La Coopérative Fédérée de Québec

B.P. 1019 — Montréal 1.

Fédérée

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL, 105 EST. RUE ST-PAUL • MONTRÉAL

membre du
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAITsuccursales:
MONTRÉAL
QUÉBEC
QUÉBEC-OUEST
PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

Les coopératives dans la vie économique du cultivateur

N.D.L.R. — Il nous fait plaisir de reproduire le texte de l'allocution de M. Raynald Ferron, gérant général de la Coopérative Fédérée, à l'occasion du Congrès du Conseil Canadien de la Coopération, dont les assises ont débuté la semaine dernière à l'île d'Orléans. Nos lecteurs y trouveront ample matière à réflexion sur les problèmes qui confrontent les producteurs agricoles et qui justifient leur action commune pour les solutionner à leur avantage comme à celui des consommateurs.

T.E. B.

"Dans sa revue statistique du Mouvement Coopératif québécois, "Ensemble", numéro de mai 1957, donne pour les coopératives agricoles du Québec (à l'exclusion de leur centrale) (*) les chiffres ci-dessous qui sont ceux de l'exercice terminé le 31 mars 1956 :

Nombre de coopératives	542
Nombre de sociétaires	67,519
Actif total	\$ 53,837,112.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	\$135,108,033.
Trop-perçus nets du dernier exercice	\$ 2,876,175.
Ristournes créditées	\$ 2,798,661.
Ristournes payées à date	\$ 9,058,730.
Capital social	\$ 9,983,117.

(*) La Centrale du secteur agricole, la Coopérative Fédérée de Québec, possédait au 31 octobre 1956 un actif de \$13,507,300, et avait fait durant les douze mois précédents un chiffre d'affaire de \$81,200,000, laissant des trop-perçus nets de \$813,406.

Ce sont donc ces organisations qu'on me demande de situer dans la vie économique du cultivateur de chez nous. Qu'il me soit permis de rappeler que le cultivateur produit pour vendre et qu'il doit nécessairement acheter pour produire. Cette économie d'échange est témoin de grandes concentrations financières, commerciales et industrielles, et on conviendrait sans peine que l'action de l'individu isolé devient chaque jour d'une moindre efficacité. C'est dire que l'action collective s'impose dans le domaine économique et d'avantage, je dirais, à un groupe mino-

ritaire comme celui des agriculteurs.

Les deux pôles de toute activité économique sont la production et la consommation. Entre ces deux pôles, s'échelonne toute une série de fonctions qui peuvent se résumer en deux mots : transformation et distribution. C'est dire que la fonction économique de l'agriculteur est de produire selon les exigences de la consommation qui, elles, s'établissent d'une façon pratique par ce qu'on appelle le marché.

Pour qualifier mes remarques sur le sujet, "Les Coopératives dans la vie économique du cultivateur" il convient de rappeler quelques faits concernant les marchés agricoles et de préciser la nature des coopératives agricoles, avant de définir brièvement leur fonction dans l'économie agricole.

A) Les marchés agricoles

Le marché (ou les besoins de la consommation) que le cultivateur d'aujourd'hui tente de satisfaire pose des problèmes de plus en plus complexes et variés. C'est dans la production elle-même que se retrouvent fondamentalement ces problèmes.

a) Nature des productions agricoles

La production agricole a généralement tendance à être désordonnée, en ce sens qu'elle s'ajuste très difficilement à la demande. Et cet état de choses se traduit toujours par un manque à gagner chez les producteurs. Comme les productions agricoles servent surtout à satisfaire un besoin primaire (la nourriture) la demande totale demeure donc assez constante, et cela indépendamment du pouvoir d'achat, alors que l'offre (la production) peut varier d'une façon beaucoup plus sensible.

b) Les facteurs incontrôlables

L'industriel peut ajuster assez facilement sa production aux besoins de la consommation s'il possède le personnel, l'outillage et la matière première. Par contre, l'agriculteur, doté des mêmes avantages que l'industriel, ne peut mesurer sa production parce que d'autres facteurs qui échappent totalement à son contrôle l'influencent. Par exemple, les saisons, avec leur température plus ou moins favorable, les insectes et les maladies peuvent avoir une influence considérable sur le volume et la qualité de la production agri-

cole et la faire varier au-delà ou en deçà des meilleures prévisions. Les conséquences de l'action de ces facteurs, à peu près incontrôlables, provoquent inévitablement un déséquilibre dans le marché.

c) Les besoins extraordinaires

Au cours de certaines périodes comme celles de guerre, les besoins de nourriture sont plus forts et plus impérieux. Pour y faire face, on demande alors à l'agriculteur de produire davantage. Pressé par la nécessité et encouragé par de hauts prix, le cultivateur perfectionne ses méthodes et son outillage et il produit à un rythme accéléré. La guerre finie, il reste avec ses facilités de production en face d'une demande qui n'est plus la même. Les pays sortent de la guerre appauvris, leur monnaie souvent dévalorisée, et les échanges ralentissent, à moins que les gouvernements n'établissent des politiques de secours qui, cependant, gardent un caractère transitoire. Au fur et à mesure que l'agriculture se rétablit dans les pays ravagés, les fournisseurs d'autrefois sont dans l'obligation de reviser leur position à cause d'une demande moins forte et, la plupart du temps, le rajustement s'effectue au détriment du marché de leurs produits.

d) L'interdépendance des productions

Un grand nombre de productions agricoles sont concurrentes et peuvent facilement être substituées l'une à l'autre. Ce fait contribue à rendre plus difficiles les prévi-



Les délégués de six provinces canadiennes qui ont participé au Congrès du Conseil Canadien de la Coopération ont visité l'établissement de la Coopérative Fédérée à Montréal, dont la construction sera bientôt terminée et qui complètera l'organisation des abattoirs coopératifs. M. J.A. Courteau, assistant gérant général et gérant des abattoirs de la Fédérée a accueilli le groupe.

Sur cette photo, on reconnaît, entr'autres MM. Martin Légère (N.-B.) président du C.C.C., Arthur Doucet, vice-président, (Saskatchewan), Laurent Hébert, (Alberta), Marius Poitras, (Ontario) P. Frossais, (Alberta) Elp. Levasseur, (N.-B.) B. Melvin, (Ont.), et de nombreux délégués du Québec, dont MM. René Paré, Armand Gélinas, Octave Héroux, Léo Bérubé, sec. de C.C.C. J.P. Desrosiers, A. Arcand, L.-J. Marcotte, Léo Filiion, T.-E. Boivin, etc.

Photo Fédérée

sions du marché et à faire varier les prix de façon considérable, souvent même dans une mesure qui n'a aucun rapport avec la variation de la production elle-même. Le consommateur délaissera certains produits pour en acheter d'autres qu'il peut se procurer à meilleur compte. Pareille situation contribue à créer l'anarchie sur le marché.

e) La concurrence des productions étrangères

Les problèmes de marché ne se situent pas uniquement à l'intérieur de la province. Nous produisons pour n'importe quel marché où qu'il se trouve : dans la province, dans les autres provinces ou à l'étranger. En même temps, nos marchés sont ouverts aux produits des autres provinces et des autres pays. La province de Québec ne peut être classée que comme une région du Canada dont l'agriculture dépend de celle des autres régions et même des autres pays. La réglementation des prix à l'intérieur des limites provinciales devient donc difficile, pour ne pas dire impossible, parce que le rayon des marchés s'étend bien

au-delà et que ceux-ci subissent toujours l'influence de l'extérieur.

g) Les politiques de gouvernement

Dans des situations exceptionnelles, telles que la guerre et l'après-guerre, les gouvernements se doivent de soutenir l'agriculture, et leur action peut-être considérée comme normale, mais aussi comme transitoire. Les politiques de soutien des prix et d'achat de produits s'imposent à certains moments, mais elles sont d'application très difficile lorsqu'elles deviennent permanentes. Semblables politiques visent plutôt l'effet que la cause et, par conséquent, on ne saurait les considérer comme un facteur de progrès permanent. En prenant en mains le problème des marchés, les gouvernements enlèvent aux individus et amortissent ainsi l'initiative privée. On crée en quelque sorte chez la production l'impression que la loi de l'offre et de la demande n'existe plus et qu'il peut produire sans s'occuper du marché, ce qui favorisera le déséquilibre entre la production et les besoins de la consommation.

B) La nature de la coopérative agricole

Les coopératives agricoles, par leur nature particulière, constituent un secteur économique bien défini qui s'apparente à la consommation et à la production, mais qui est différent des deux. Leur nature est aussi complexe que l'agriculture elle-même puisqu'elles visent à l'amélioration de l'agriculture en général et au bien-être du cultivateur en particulier.

Aussi, voit-on des coopératives s'occupant de production, de transformation, de classification, d'entreposage, d'usinage, d'emballage, de protection des récoltes, de machineries, de courtage, de mise en marché, d'achat et vente.

Certaines coopératives peuvent être à service unique, d'autres à services multiples. Elles peuvent opérer sur des territoires de dimension variable. Certaines ont un champ d'action restreint, d'autres

couvrent de plus vastes étendues.

Bref, les structures sont conditionnées par la nature de l'agriculture elle-même, les conditions du milieu et les marchés agricoles.

Les coopératives agricoles embrassent toutes les activités professionnelles du cultivateur et, de leur nature même, s'incorporent tellement bien dans sa vie économique qu'elles peuvent parfois ajouter logiquement des services auxiliaires communs qui ne relèvent pas essentiellement de la profession agricole ; crédit, assurance, etc. . . .

Les coopératives agricoles s'intègrent dans l'économie de la ferme à tous les stades : production, transformation et mise en marché. Pour donner un rendement rationnel, elles peuvent difficilement ne s'intéresser qu'à un aspect par-

ticulier d'un problème, ce qui rend leur structure complexe.

Pour mieux comprendre, il faut comparer avec d'autres secteurs.

L'assurance développe un système de protection avantageux pour ses sociétaires et agit, par conséquent, dans un domaine bien particulier à l'individu, sans toucher aux autres aspects de sa vie économique.

L'habitation déploiera ses activités aux fins de procurer à ses sociétaires une maison confortable à un prix raisonnable.

La coopérative agricole devra être assez souple et assez bien outillée pour s'adapter aux besoins de l'économie agricole, elle-même susceptible de varier avec les conditions de l'économie générale.

De sa nature, la coopérative agricole est un organisme de perfectionnement technique et économique, de caractère professionnel. A la fois association et entreprise, elle continue la ferme et prolonge l'effort de son exploitant.

Dans un monde aussi complexe que le nôtre, il faut donc retrouver à la base de la coopération agricole :

a) des structures économiques solides ;

b) des connaissances techniques en agriculture, en administration et en mise en marché ;

c) un pouvoir de marchandage suffisant pour exercer une saine influence sur le marché ;

d) une concentration de l'action pour éviter une concurrence ruineuse ;

e) des membres renseignés et convaincus, et des administrateurs éclairés ;

(Suite et fin, la semaine prochaine)

Chez les éleveurs de chinchillas

Premier semestre fort encourageant du Syndicat coopératif de la Mauricie

Les directeurs du Syndicat coopératif des éleveurs de chinchillas de la Mauricie, unique en son genre, ont passé en revue, lors d'une assemblée régulière tenue à Yamachiche, les activités des premiers six mois d'opération.

Cette étude leur a permis de constater que cette entreprise s'achemine vers le succès, et que la formule coopérative, s'est avérée une fois de plus, des plus heureuses.

Officiellement en opération depuis le 1er janvier 1957, le syndicat compte maintenant 58 sociétaires et des demandes d'adhésion parviennent encore de toutes les parties de la province de Québec.

Les propriétaires de chinchillas ont compris la nécessité de s'unir afin de bénéficier des avantages de la coopération. Ils peuvent ainsi uniformiser les méthodes d'élevage, le syndicat ayant à son service un gérant qui est un expert dans cet élevage et qui ne s'occupe exclusivement que de chinchilla.

C'est ce qui explique l'expansion rapide qu'a connue le syndicat durant les six premiers mois qui viennent de s'écouler.

A chaque réunion mensuelle, les directeurs prennent connaissance de l'état des finances et voient à la bonne administration du capital investi par les sociétaires.

Durant les premiers six mois, la production s'est maintenue à un rythme tel, que nous aurons un chiffre record pour l'année 1957, nous déclare le gérant.

L'aménagement d'un local destiné à la préparation des bêtes pour la fourrure, est aussi commencé, car dès l'automne 1957, le syndicat préparera quelques centaines de bêtes, en vue d'une première vente de peaux brutes.

Les directeurs du syndicat sont confiants en l'avenir de cette nouvelle industrie et ne ménagent pas leurs efforts pour mener à bonne fin l'entreprise déjà commencée.

Pauline CARBONNEAU,
Sec. trés.



Le 15e anniversaire des Clubs 4-H

La Direction de la revue ne peut passer sous silence les quinze ans d'existence des Clubs 4-H. Ce mouvement, qui possède actuellement un effectif de 10,500 jeunes, répartis aux quatre coins de la province et groupés dans 310 clubs masculins et féminins, a fait ses preuves au sein de notre jeunesse rurale; le premier club fondé à Val-Brillant, dans le comté de Matapédia, le 4 août 1942, nous apparaît maintenant avec le recul des années comme un point brillant dans la nuit noire et profonde où étaient plongées jusque là la conservation et la protection des ressources naturelles de la province; preuve du dynamisme et de l'efficacité de la formule 4-H, ce premier club fonctionne encore très bien après quinze années au cours desquelles ses membres se sont mérité plusieurs places de premier plan dans les multiples activités qui ont illustré la vie du mouvement 4-H.

Depuis cette date, le mouvement 4-H a enrôlé des milliers et des milliers de jeunes; il est très fréquent de rencontrer d'anciens 4-H un peu partout à travers la province et même à l'étranger; plusieurs de ces jeunes, qui ont persévéré davantage dans le mouvement et qui ont pu bénéficier ainsi d'une façon plus complète de la formation qui en découle, occupent des positions avantageuses dans leurs professions respectives.

Au cours de ces quinze années, le mouvement 4-H a évolué et certaines modifications et améliorations ont été apportées pour en faire un outil encore plus efficace entre les mains de la jeunesse rurale; l'objectif premier cependant est toujours resté le même: faire travailler les jeunes de la province à la conservation des ressources naturelles en développant chez eux l'amour et le respect de la faune, de l'eau, des oiseaux et surtout de l'arbre, et faire de ces jeunes de meilleurs citoyens, plus aptes à collaborer avec leurs semblables et plus désireux de travailler au bien commun.

La technique 4-H, qui donnait déjà au mouvement son caractère propre et distinct, s'est aussi perfectionnée au cours des années et les méthodes employées actuellement sont plus efficaces tout en étant basées encore sur la même loi fondamentale d'activités 4-H: l'effort personnel au service de

l'équipe, du club et de la communauté. Parmi ces éléments de la technique, mentionnons les conseils locaux, régionaux et provinciaux, le costume 4-H, les grades 4-H, le journal 4-H, les campements, les congrès, les concours, etc.; l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités sont toujours les deux leviers des réalisations 4-H, tant individuelles que collectives.

Les activités 4-H sont de plus en plus nombreuses, et parmi les principales l'on note le reboisement, l'embellissement, les excursions d'étude, la construction de relais le long des routes, la sylviculture, les concours provinciaux, les fêtes d'arbres, les bocages 4-H, etc.

C'est au contact de la Nature et tout près du cœur de notre pays au sein de ses ressources naturelles, que nos jeunes évoluent dans leur mouvement, et c'est là qu'ils puisent la formation nécessaire à leur plein épanouissement physique, intellectuel et moral; c'est là aussi qu'ils se trempent pour être plus en mesure de servir leur patrie et leur pays, en assurant la conservation de nos ressources naturelles et en devenant de meilleurs citoyens.

A l'occasion du 15ième anniversaire de leur mouvement, la Direction de la revue souhaite à tous les membres 4-H un joyeux anniversaire et un avenir encore plus brillant si possible.

J. A. BRETON.



Ces charmants oiseaux que l'on nomme des fous...

Par JACQUES COULON

Dans les relations de ses voyages au Nouveau-Monde, Jacques Cartier toujours fidèle à noter soigneusement le caractère des oiseaux qu'il rencontre ici et là, parle quelque part "d'iles si pleines d'oiseaux qu'il semblerait qu'on les y ait armez; qui sont blancs, dodus et fort mauvais à assaillir car ils mordent comme chiens".

Était-ce quelque coin de l'île d'Anticosti, l'Île Rocher-aux-Oiseaux des Îles de la Madeleine ou bien ces fameuses Îles-aux-Oiseaux, aujourd'hui rayagées par la mer et les intempéries, mais que Charles Robin raconte avoir vues, au début du siècle dernier, "si grouillantes d'oiseaux qu'elles étaient semblables à de minuscules collines blanches"? On ne sait. Ce qui demeure également inexplicable, c'est que Cartier, qui explora pourtant à fond les côtes gaspésiennes et y chercha maintes fois refuge contre la tempête, ne parle nulle part de la plus importante colonie d'oiseaux de mer en Amérique du Nord, celle de notre île Bonaventure.

semble déjà l'avoir lu, que l'île Bonaventure était à cette époque privée de ses hôtes ailés qui y mènent grand tapage? Car si l'on admet qu'il est possible à un voyageur de ne pas les voir, comment concevoir qu'il ne puisse les entendre? Il n'est pas impossible, en effet, qu'ils aient quitté quelque antique royaume pour les secrètes falaises de l'île gaspésienne à une époque plus rapprochée de nous.

D'une façon générale, les colonies de Fous de Bassan s'établissent sur un rocher ou une côte, où, mémoire d'oiseau, il est reconnu que les poissons ont la manie de se tenir à proximité...

ont de se nourrir sans restriction, décide du choix de leurs lieux de séjour et de leurs migrations. Mais, aux dires des chroniqueurs régionaux, il paraît que les parages de l'île Bonaventure étaient, il y a un siècle, beaucoup plus poissonneux qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ceci laisse-t-il présager un exode prochain des milliers de beaux oiseaux blancs que les touristes admirent? Espérons que non.

Les Fous de Bassan ont des habitudes solides, qu'ils suivent à la lettre. A un signal donné, d'eux seuls connu, toutes les colonies de Fous qui hivernent dans le sud des États-Unis, et dans le Golfe du Mexique s'envolent vers les îles canadiennes. Les habitants

de Percé ou de l'île Bonaventure vous diront qu'ils reviennent régulièrement à la mi-mars, suivant de près les bancs de maquereaux, harengs et autres menus poissons qui remontent vers le nord à cette époque-là. Certains d'entre eux ne font pas le traditionnel voyage vers les pays chauds et demeurent l'année durant dans nos contrées; les autres nous quittent toujours vers le mois de novembre.

Gras, opulents, le plumage d'une blancheur éblouissante, les Fous de Bassan sont des oiseaux éminemment sympathiques, qui se laissent caresser des curieux. Extrêmement friands de poissons, qu'ils absorbent indifféremment frais ou pourris, ils n'accepteront jamais un morceau de pain ou autre gourmandise, mais ne refuseront pas de poser devant votre objectif...

Leur lourdeur n'est qu'apparente. En fait, ce sont de merveilleux voliers qui rarement touchent terre durant leur voyage, mais ils se reposent sur l'eau. Les fous ne sont pas des oiseaux extravagants. Au contraire, il semble bien à les observer qu'ils affectionnent tout particulièrement une certaine forme de vie "rangée", la quiétude heureuse d'une existence familiale ou grégaire.

On ne peut nier qu'ils soient de moeurs paisibles. Taciturnes même, ils resteront des heures entières tassés les uns sur les au-

tres sans que leurs menues chamailleries ne prennent jamais une tournure dramatique. Volontiers criards ou menaçants de leur bec puissant, il est bien rare cependant que deux Fous se battent réellement, à moins qu'il n'y ait entre eux, à l'époque de la nidification, affaires de cœur...

Ils semblent eux-mêmes ignorer que leur bec pourrait être une arme dangereuse et l'on croit difficilement l'affirmation de Cartier disant qu'ils mordent "comme chiens". Ou bien ils sont profondément humanisés depuis cette époque-là, ou alors il faut admettre que les compagnons de Cartier les avaient sans doute maltraités.

Sur les côtes rocheuses de Bretagne où ils sont nombreux et dans les îles d'Écosse, il semble bien que les Fous de Bassan aient été fréquemment chassés. Les pêcheurs s'en servaient également comme appât à cause de la grande facilité avec laquelle on peut les attraper.

Cette naïveté naturelle qui semble être le trait dominant de leur caractère, cette confiance qu'ils accordent volontiers à l'homme leur a valu souvent, avant qu'ils ne soient protégés par les lois de la chasse, plus de tourments que d'égarés. Le "Larousse" n'est-il pas lui aussi quelque peu injuste lorsqu'il dit péremptoirement que ces charmants oiseaux sont "d'une stupidité proverbiale"?

Doit-on penser, comme il me

Très voraces, la facilité qu'ils

CITERNE COLLECTIVE SUR LES FERMES LAITIÈRES

Le bidon de lait qu'on est habitué à voir le long des routes de campagne et sur les plates-formes des chemins de fer, pourra bien disparaître avant longtemps.

Dans une région, les producteurs de lait aussi bien que les laitières sont en train de quitter la manière traditionnelle de collecter le lait. Pour la remplacer, les fermiers installent des citernes en acier inoxydable d'une capacité allant de 1,200 à 4,400 livres de lait, soit de 15 à 55 bidons. Ces citernes maintiennent le lait à une température de 36 à 38 degrés. De là, il est enlevé par des camions-citernes qui le transportent immédiatement aux laitières.

On estime qu'au mois de septembre, 65 pour cent des producteurs de lait dans la région qui ravitaille la ville de Toronto, auront adopté le système de la citerne collective. Des porte-parole de l'industrie prévoient l'adoption générale de cette méthode, à travers tout le Canada.

Le producteur de lait se modernise, et ses problèmes changent également avec le temps moderne. Le nettoyage approprié, par exemple, s'impose impérativement lorsqu'une quantité allant jusqu'à un contenu de 55 bidons est versée dans la même citerne de refroidissement où elle est conservée jusqu'à l'arrivée du camion de la laiterie qui l'enlèvera. Les fermes qui emploient les lignes de vide pour recueillir le lait directement dans des bidons moyens ou dans la citerne collective même, ont encore des problèmes de nettoyage additionnels.

Au cours d'une de ces dernières semaines, le département d'hygiène de Toronto fut obligé de détruire dans une seule laiterie, 1,340 livres de lait contaminé.

Cette façon de pareil gaspillage économique peut aussi facilement amener un fermier vers la banqueroute que la production du lait vendable peut lui assurer le bien-être économique.

The Diversey Corporation (Canada) Limited, une organisation progressive qui a son siège à Port Credit en Ontario et qui vend l'équipement et les produits chimiques pour le nettoyage, décidait il y a environ un an, que leur vente ne suffisait pas. Les producteurs de lait voulaient apprendre comment ils devaient entretenir l'équipement de nettoyage. La compagnie organisa donc sur des fermes, des démonstrations du nettoyage des citernes collectrices, des lignes de vide des tuyaux en caoutchouc, des parties en métal et de l'entretien hygiénique de tout l'équipement pour la manipulation du lait. Ce programme a connu un tel succès qu'il a été établi sur une base permanente.

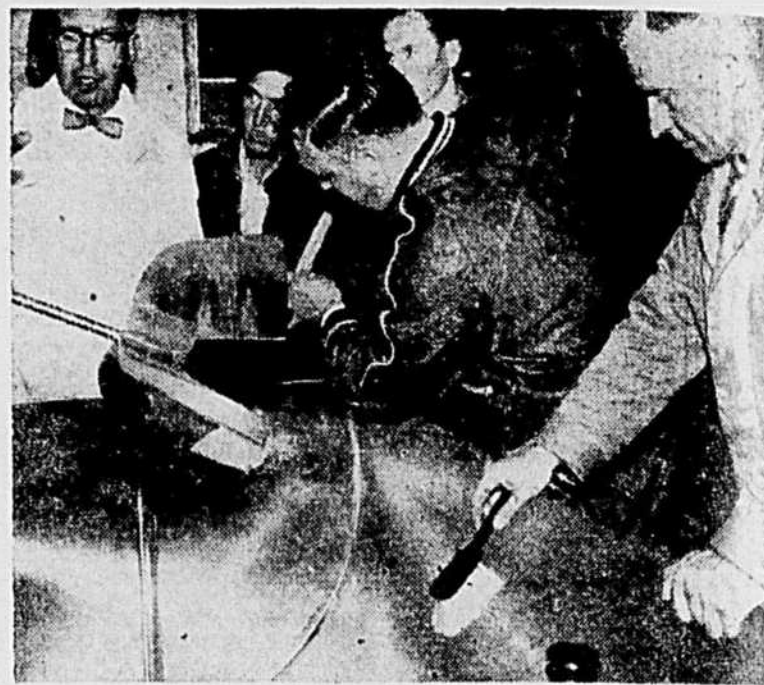
La compagnie se sert de ses propres produits dont le "Diversol" qui est un désinfectant non-corrosif, ou le "Dilac" pour enlever la pierre de lait, et "Rub-R-Kleen" spécialement fabriqué pour nettoyer le caoutchouc, mais elle ne tente pas d'amener les fermiers à acheter autre chose que les articles nécessaires à l'entretien propre de leur équipement.

Un des problèmes majeurs dans cette question du nettoyage était la qualité des brosses. Quand les poils se brisaient et qu'ils étaient vite usés, on avait comme résultat, un nettoyage insuffisant et un équipement malpropre. Un membre de l'équipe d'instruction nous dit: "On avait de la difficulté à convaincre des producteurs de lait que les brosses ne sont utiles qu'à condition qu'elles aient des poils."

Pour régler le problème des brosses, la compagnie décida de les fabriquer elle-même, en utilisant les poils en monofilament de nylon "Tynex". La compagnie constata que ces poils gardaient beaucoup plus longtemps leur raideur ainsi que leur efficacité pour le nettoyage et qu'en plus, ils duraient plus longtemps. On a découvert sur une ferme à North York dans la banlieue métropolitaine de Toronto, une de ces brosses en nylon, destinées à nettoyer les citernes collectrices, qui a gardé ses poils pendant deux ans.

Les équipes qui renseignent les fermiers, leur font saisir l'avantage d'obtenir du lait de qualité dès la source du système de ravitaillement, grâce à l'entretien et au nettoyage appropriés de l'équipement. Après avoir recueilli une large expérience des faits réels, les membres de ces équipes ont formulé des suggestions pour le nettoyage qui devront aider les producteurs de lait à garder le contrôle du lait de qualité entre leurs mains. Ces suggestions sont divulguées par des pancartes pour les laitières, qui peuvent être obtenues de The Diversey Corporation (Canada) Limited, 250 Lake Shore Road West, Port Credit, Ont.

"Le Progrès Agricole"



Les citernes collectrices réfrigérantes demandent un nettoyage très soigneux, afin d'assurer le plus haut degré de pureté du lait. Voici une équipe d'enseignement sur la ferme conduite par M. Cy Whitlock de The Diversey Corporation (Canada) Limited de Port Credit, Ont., qui démontre les techniques appropriées pour le nettoyage des citernes collectrices. Lors d'une démonstration communautaire sur la ferme de M. Richard Perry à Alliston, Ont., cette équipe nettoie la citerne qui vient d'être vidée, en se servant des brosses garnies de poils en monofilament de nylon "Tynex".

La récolte de pommes

Le Québec est seul à prévoir une baisse

Les renseignements publiés la semaine dernière dans notre journal relativement à la récolte de pomme étaient passablement justes. Cependant, vu que des rapports plus élaborés et mieux fondés sont parus le jour même de la livraison de la "Terre de Chez Nous", il y a lieu de revenir sur le sujet, mais pour y apporter des précisions beaucoup plus que des corrections.

Un coup d'œil sur le dernier rapport du Bureau fédéral de la statistique nous montre que Québec est à peu près la seule province à prévoir une récolte inférieure à celle de l'an dernier, "beaucoup moindre" pour employer les termes du rapport. La diminution serait attribuable aux gels de mai qui ont été funestes aux pommiers alors en fleurs, la McIntosh en ayant souffert plus que les autres variétés.

A l'est en Ontario

Du côté de l'Atlantique, la vallée d'Annapolis aura une récolte au moins aussi abondante que l'an dernier, bien qu'on se soucie pas en quelques régions d'accorder la moindre attention et le moindre soin aux vergers. Au Nouveau-Brunswick, récolte au moins égale sinon supérieure à la moyenne.

Pour ce qui est de l'Ontario, le rapport signale que l'ensemble de la récolte ne dépassera pas celle de 1956, bien qu'on anticipe une augmentation dans la cueillette des pommes d'automne. Les pluies fréquentes ont empêché les arrosages contre la tavelure de produire tous les résultats désirés. Si la tavelure

n'a pu être réprimée complètement, les insectes, par contre, furent tenus en échec, fait-on observer.

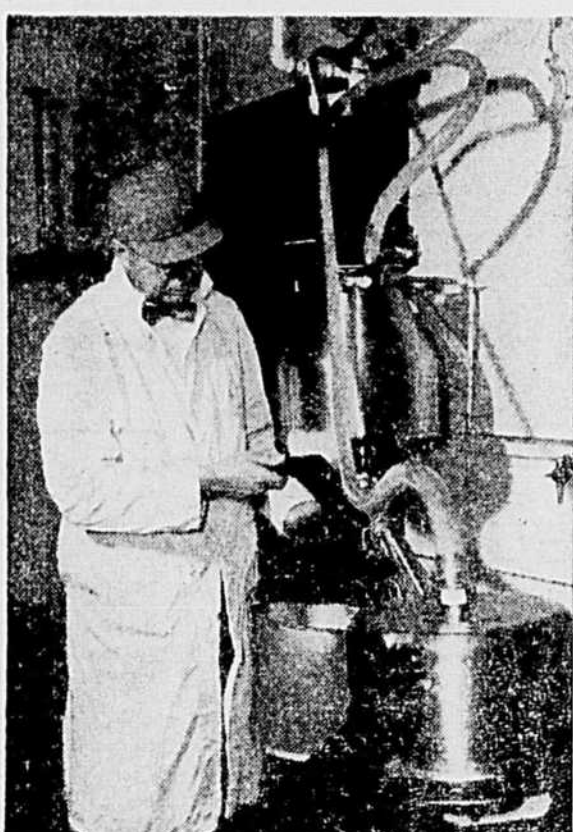
Dans la Colombie

Les pronostics émanant d'Ottawa ne disent rien de la récolte de pommes en Colombie. Cependant, des renseignements encore tout frais en provenance de Victoria laissent entrevoir une récolte qui dépassera du tiers celle de l'an dernier pour dépasser un peu les 5 millions de caisses ou boisseaux. Rappelons incidemment que la cueillette de 1956 fut inférieure à la normale par suite de gels survenus au cours de l'hiver 1955-1956.

Pour les autres fruits de la vallée de l'Okanagan, les perspectives indiquent un retour à l'abondance: Pêches, récolte doublée par rapport à l'an dernier. Abricots, augmentation de 239 p.c. sur l'an dernier; raisins, hausse de plus de 100 p.c.; Cerises sucrées, 85,000 boisseaux, une hausse de 47 p.c. par rapport au rendement total de 1956, ce qui situe la production bien en deçà de celle de 1955 (116,000 boisseaux) et en deçà également de 1954 (90,000 boisseaux).



La possibilité que le lait soit contaminé pendant qu'il est recueilli, est grandement réduite si on emploie les méthodes de nettoyage appropriées. Ici, les bidons destinés à recevoir le lait, sont nettoyés à fond, avec un désinfectant qui est appliqué par une brosse aux poils en monofilament de nylon "Tynex".

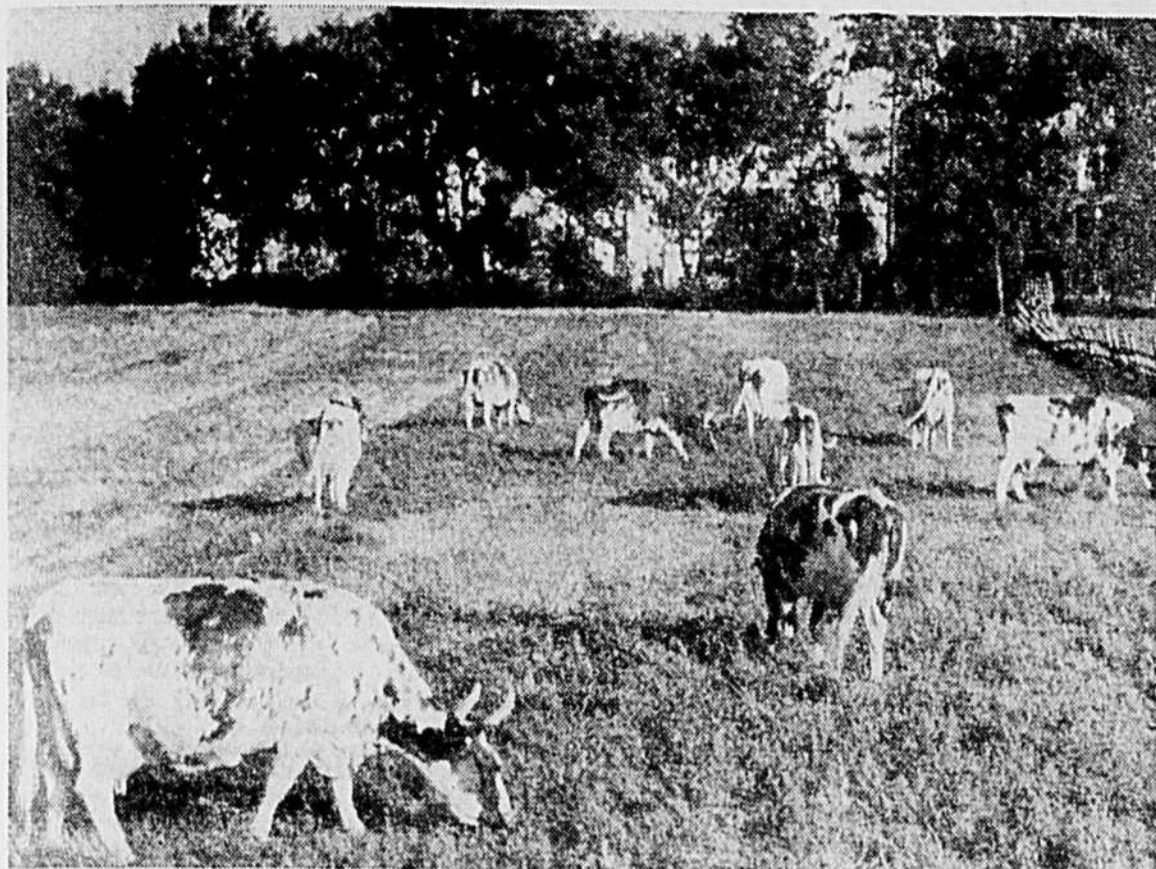


Dans l'industrie laitière du Canada dont le chiffre d'affaire annuel est de \$90,000,000 par année, les producteurs du lait se tournent vers l'équipement et les méthodes modernes, comme le recueil par les lignes de vide qu'on voit pratiquer ci-dessus, sur une ferme à North York, en Ontario.

Couvoir coopératif certifié de
ST-AUGUSTIN
Poussins d'un jour et poulettes en croissance
Cinq races dans les meilleures
Races pures : P.R.B., R.I.R., L.S.
Hybrides : N.H., X P.R.B., R.I.R. X P.R.B.
Achetez vos poussins du seul couvoir de la province qui partage ses profits avec ses clients.
RAYMOND COTE, gérant
Couvoir Coopératif certifié et approuvé
ST-AUGUSTIN Cté Portneuf, Qué.

Convocations
Les 2 et 3 août — Journées d'étude des vétérinaires organisées par le Collège des Médecins vétérinaires les 2 et 3 août prochain à Valleyfield.
Du 12 au 23 août — Une série de Séminaires dirigés par le Centre de recherches en relations humaines, en collaboration avec le Conseil canadien des chrétiens et des juifs aura lieu du 12 au 23 août en l'édifice de l'Aviation civile internationale à Montréal.

TOITURES MÉTALLIQUES
Aluminium — 24 gauges
Galvanisée — 28 gauges
Feuille de 36 po. de largeur couvrant 32 po.
En languettes de 6' — 7' — 8' — 9' — 10' — 10½' — 11' — 11½' — 12' — 12½' — 13' — 13½'. Pouce par pouce jusqu'à 24 pieds
Longueur de 6' à 24'
Le joint s'ajuste parfaitement
L'eau ne peut s'infiltrer par le joint
32"
Pour obtenir nos estimés GRATUITS, écrivez en donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons et vos nom et adresse au complet.
Ant. Sonnevillle CHARETTE-DEPT. F. CTÉ ST-MAURICE, P.Q.



BON PROGRAMME DE PÂTURAGES

Pour accroître les profils sans agrandir la ferme ou augmenter la main d'oeuvre.

Chaque année il se trouve de plus en plus de fermiers qui pratiquent la rotation des pâturages ou coupent et apportent le fourrage aux animaux. — Des récoltes supplémentaires ou de secours prendront soin des troupeaux durant la période de sécheresse de la mi-été.

Sur bien des fermes, les pâturages ont été les récoltes les plus négligées et le sont encore. Pourtant, des pâturages bien aménagés rapportent des profits nets comparables à ceux des autres cultures de la ferme à moins qu'ils ne soient consacrés à des cultures plus rémunératrices comme celles par exemple que l'on fait croître au sud-ouest de l'Ontario. C'est à dessin qu'on utilise le terme "profits nets" car peu de gens savent ce qu'on peut épargner dans les coûts de production et de manipulation grâce à un cheptel qui "engrange" les récoltes sur le champ même, les digère et laisse les déchets sur le sol.

Profits accrus

Encore un autre point souvent négligé c'est la possibilité d'augmenter la capacité de charge utile de la ferme en améliorant les pâturages. Lorsqu'on réduit de trois à une acre l'étendue des pâturages suffisants pour soutenir un troupeau toute la saison durant, on libère des acres pour produire du grain, du fourrage d'hiver ou d'autres récoltes. Ainsi la production totale est augmentée sans agrandir la ferme. Cette conclusion est le fruit d'expériences sur des fermes où on a suivi des programmes d'améliorations des bons pâturages et c'est une opération tout-à-fait nécessaire de nos jours quand on connaît le besoin aigu de revenus sur la ferme pour rencontrer les frais sans cesse croissants d'opération ainsi que le coût de la vie en général.

Bonne nourriture

Un sol fortement producteur est un secours précieux dans tout programme destiné à produire un ample approvisionnement de fourrages pour toute la saison de pacage; mais il existe des variétés d'herbes et de légumes appropriés à presque tous les genres de sols et on peut se procurer de la "nourriture en sacs" pour stimuler la croissance des cultures. Tandis que

toutes les espèces fournissent la plus grande quantité de sève à la fin de mai et surtout en juin, il est possible, si on administre bien et si on applique à temps les fertilisants, de conserver le pacage vert et de fournir de bons pâturages durant toute la saison.

Choix des plantes

Le choix des variétés de plantes doit varier selon la région, les types de sols, les conditions d'éclaircissement et le temps que devra durer le pacage. Des manufacturiers de semences ont créé des mélanges spéciaux pour les terres basses ou hautes de même que pour des pacages à court ou à long terme. Il y a aussi des mélanges recommandés pour les pâturages annuels et des cultures de foin qu'on utilisera si on n'obtient pas de plantes ou pour suppléer au pâturage régulier de la mi-saison.

Sur la plupart des fermes les plans ont été faits depuis longtemps pour les cultures régulières de cette année, mais les rotations sont parfois dérangées par la production insuffisante de l'année précédente soit à cause des froûds de l'hiver ou assez souvent à cause de la gelée du printemps. Dans de tels cas, on doit prendre une décision hâtive pour semer de nouveau les champs qui furent semés en 1956 ou avoir recours à des moissons supplémentaires ou de secours pour augmenter les pâturages de même que les récoltes de foin.

Pour le choix de leurs mélanges de semences, les fermiers de l'Ontario n'ont jamais eu auparavant un guide aussi merveilleux et une aide aussi précieuse que la brochure no. 296 intitulée "Field Crop Recommendations for Ontario 1957" et publiée par le ministère de l'agriculture de l'Ontario. Dans cette brochure des techniciens des ministères fédéral et provincial apportent le fruit de leurs recherches et leurs recommandations s'appuient sur les résultats d'expériences poursuivies à travers la province.

Possibilités diverses

Dans la brochure on avise que plusieurs ajustements peuvent être faits pour suppléer à un manque temporaire de foin et de pâturages. En voici une liste :

(1) On peut cultiver des moissons supplémentaires de foin et de plantes de pâturage.

(2) Le surplus des récoltes sur les pâturages au début de la saison peut être mis en silo pour être distribué au cheptel plus tard durant l'été lorsque les approvisionnements sont plutôt faibles.

(3) On peut cultiver une quantité supplémentaire de blé d'Inde pour le mettre en silo. Si on utilise une plus grande quantité d'aliments du silo, le besoin de foin sera moins grand. On peut suppléer aux pâturages par le blé d'Inde qui est coupé et donné comme de l'herbe.

(4) On peut faire brouter les animaux dans des champs d'avoine qui normalement seraient moissonnés ou encore on peut les faucher pour le foin. Si on a besoin de fourrage, un champ d'avoine rapportera plus par acre comme plante fourragère que comme graminée.

(5) Des champs de foin et des pâturages peuvent être couverts d'engrais durant l'hiver ou de fertilisants au printemps juste au moment où la croissance débute. On peut appliquer 100 livres par acre de nitrate d'ammonium dans tous les champs d'herbe ou dans les champs d'herbe remplis de graminées qui seront labourés en 1957.

Recommandations

Pour des semences à buts spéciaux, la brochure no. 296 recommande deux minots d'avoine et un minot de pois comme récolte de foin supplémentaire sur laquelle on peut compter le plus. On sème ce mélange au temps ordinaire des semences de l'avoine et on le coupe quand l'avoine est au jeune âge de lait. Les pois augmentent considérablement le coût des semences mais ils sont forts en protéines et le mélange produit du foin de valeur nutritive égale à celle qu'on obtient d'une moisson de bonnes légumineuses et de graminées. On devrait utiliser de l'avoine à l'épreuve de la rouille.

Dans l'est de l'Ontario (comté d'Hastings) on suggère 2 minots et demi par acre d'avoine seule-

ment. Si au premier juin on ne sait pas si le foin ou l'approvisionnement de pâturage est suffisant ou non, l'herbe du Soudan, semée à une moyenne de 30 livres par acre, fournira le foin ou le pâturage de la mi-été. On de-

Chaque Canadien consomme

...Plus d'une demi-tonne d'aliments par année

Le menu annuel du Canadien moyen représente en poids un peu plus d'une demi-tonne, soit 1089 livres, d'aliments, et les déboursés qu'il doit faire pour se ravitailler de cette façon sont de \$21.40 par semaine. Voilà les chiffres que nous fournit à ce sujet le Bureau fédéral de la Statistique en se fondant sur l'année 1955. Par Canadien moyen, il faut entendre ici les citoyens et citoyennes de tout âge et de toute condition — le vieillard de 90 ans tout comme le bébé d'un mois, la grande dame d'Outremont tout comme la plus humble mendiante du dernier des faubourgs.

Si l'on classe les divers aliments de consommation d'après le poids, on constate que ce sont les fruits qui viennent en tête de la liste avec 20 p.c. au 1/5 du poids total. Par ailleurs, les viandes, y compris celles de volaille, dominent la liste en valeur et absorbent 25 p.c. ou le quart des dépenses totales faites pour ce menu annuel.

Céréales et viandes viennent en deuxième et troisième place quant au poids avec 162 et 152 livres respectivement. En valeur la deuxième et la troisième place vont à ce qu'on désigne par "articles généraux d'épicerie" qui prélèvent un peu plus de 14 cents sur chaque dollar et les produits laitiers, 11.3 cents.

Les autres aliments qui forment le menu annuel du Canadien se répartissent de la façon que voici quant au nombre de li-

vres par année et quant au nombre de cents qu'ils absorbent de chaque dollar versé pour achat de vivres.

En livres sur le total annuel de 1089: Pommes de terre, 145 livres; Sucres et sirops, 109.7; Fèves, pois et noix, 10.4; Amidon, 1.6; légumes, 95; matières grasses et huiles, 44.3; volaille et poisson, 30.7; oeufs, 36; lait et fromages, 65.9; breuvages (thé et café), 10.1 livres.

En cents sur chaque dollar dépensé pour achat d'aliments: — oeufs, 3.8 cents; pâtisseries, 8.1 cents; céréales, 2.6c.; poisson, 2c.; matières grasses et huiles, 5.7c.; fruits en boîtes et séchés, 2.4c.; légumes en boîtes et desséchés, 2.9c.; fruits frais, 5.2c.; légumes frais, 6.2c.; aliments congelés, 1.1c.; aliments consommés hors du foyer, 8.8c.; aliments consommés en pension (vacances) 0.8c.

vrait la semer au début de juin aussitôt que le sol est chaud. Elle sera prête pour le pâturage dans six ou huit semaines ou pour le foin dans huit ou neuf semaines. On recommande l'herbe du Soudan seulement pour le centre et l'ouest de l'Ontario et elle ne s'adapte pas aux sols spécialement si l'écoulement des eaux n'est pas bon. Elle ne profite pas non plus au nord de l'Ontario.

Pour l'est de l'Ontario, le centre et l'ouest, on suggère un mélange de 20 livres d'herbe du Soudan et deux minots d'avoine pour les sols lourds et lorsque l'écoulement des eaux est pauvre.

Pour les pâturages d'automne, la brochure recommande soit du seigle d'automne, de l'avoine ou du colza. Semé à raison de deux minots et demi par acre avant le 15 août, le seigle d'automne devrait produire en 5 ou 6 semaines assez d'herbe à brouter. L'avoine semée à raison de trois minots par acre donne aussi un excellent pâturage d'automne pour un troupeau laitier et si semée avant le 15 août elle devrait être prête pour le pacage en 4 ou 5 semaines.

Le colza semé à raison de 1 livre et demi par acre dans des champs de juillet donnera un bon pacage d'automne pour les bovins et les moutons. On devrait être prêt aussi à fournir de la nourriture sèche

comme du foin, de la paille ou du vieux fourrage pour enrayer le danger d'empoisonnement par le colza ou les boursoufflures. La variété d'Essex géante surpasse la variété d'Essex naine commune.

Alternatives

Si on n'a pas encore fait le choix du foin et des mélanges de fourrages on ferait bien de consulter le circulaire ci-haut mentionné avant de faire un choix final. On peut se le procurer chez n'importe lequel représentant agricole de l'Ontario. Cependant, la saison est maintenant tellement avancée que les fermiers doivent se contenter des pâturages actuels pour les prochains quatre mois. Durant une saison ordinaire, les plantes fourragères sont pleines de sève en mai et juin et à moins qu'elles ne soient pacagées par rotation et le surplus mis en silo ou transformé en foin, il y aura une perte considérable de nourriture. Pour tirer le plus grand profit possible d'une partie du pâturage il est nécessaire d'utiliser la clôture électrique et de permettre au troupeau de brouter ce qu'il a besoin durant une semaine tout au plus au même endroit. Puis on enlève la clôture. Si on est équipé d'une moissonneuse et d'une voiture il

(Suite à la page 19)

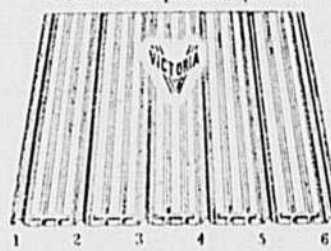
ECONOMISEZ EN EXIGEANT LA

TOITURE "VICTORIA" galvanisée ou aluminium

En longueurs de 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11, 12 et 12½ pi.

Gaufrée à SIX COTES PRINCIPALES au lieu de cinq N'ACCEPTÉZ PAS DE SUBSTITUT

Couvre 32 pouces posée.



VOUS PROCURE...

17% DE PLUS

Côteiage supplémentaire

Solidité additionnelle

Rigidité extra-uniforme

Economique • Durable

Moderne • Unique

COMPAREZ AVANT D'ACHETER EXIGEZ DE VOTRE VENDEUR LOCAL

"la Toiture VICTORIA"

Fabriquée par:

VIC METAL INC

303 est. rue Notre-Dame, Victoriaville, P. Q.

Tél. : Plateau 2-4511

VICTORIA METALLIC CO. LTD.

230, rue Colborne, Montréal, P. Q.

Tél. WI. 5144

TOLE VICTORIA INC.

50, rue St-André, Québec, P. Q.

Tél. : 3-0250

Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées.

PAGES

DU

FOYER

la fermière



Soeur Ste-Jeanna, conférencière de l'avant-midi lors du Congrès de l'U.C.F. de Rimouski, est ici photographiée avec sa compagne des Soeurs Notre-Dame du Rosaire, Mlle M.A. Caron, secrétaire de la Fédération, Mme Philippe Lapointe, présidente provinciale de l'U.C.F., Mme L.J. Chenard du Bic, présidente de la Fédération, M. l'abbé Lucien Rioux aumônier de la Fédération. (Photo T.C.N.)

L'U.C.F. du diocèse de Rimouski

Thème du congrès 1957: L'ÉDUCATION

Deux éducateurs invités — Augmentation des effectifs en 1956-57 — Près de 300 membres prennent part à leur Congrès annuel — Mme Lapointe représente le bureau central — Elections et conclusions.

L'Exécutif de la Fédération de l'U.C.F. de Rimouski avait invité deux éducateurs à l'intention de ses membres réunies en congrès à Rimouski le 11 juillet dernier. La Révérende Soeur Ste-Jeanna des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski résuma les difficultés que posent l'éducation des jeunes filles dans notre siècle et les exigences du métier d'éducateur. Elle invita les mères chrétiennes réunies devant elle à se préoccuper d'une façon intelligente et constructive du contrôle des moyens modernes de diffusion tels la radio et la télévision en songeant à leurs enfants qui sont plus que les adultes influencés par ce qu'ils voient et entendent. Il faut écrire disait-elle et il ne faut pas craindre de le faire: écrire pour féliciter, écrire pour critiquer, écrire pour suggérer...

Au cours de l'après-midi, M. HENRI E. LAVOIE, inspecteur d'écoles primaires de la région parla surtout de la profession d'instituteur qui exige de longues études et commande chez ses adeptes

non seulement la science, mais aussi la véracité et le sens des responsabilités. L'instituteur est constitué en autorité par la commission scolaire qui l'emploie au nom des parents dit-il. En son-

geant aux difficultés de recrutement d'institutrices qualifiées dans la région, il souhaite que les Fédérations de commissions scolaires et d'instituteurs conti-

(Suite à la page 19)



Mme L.J. Chenard du Bic, présidente réélue de la Fédération de l'U.C.F. de Rimouski est ici photographiée avec l'aumônier, et la secrétaire de la Fédération et quelques-unes de ses compagnes du Bureau de direction 1957-58.

Réponse à une question

LA SEMAINE dernière, je posais une question: "L'U.C.C. pourrait-elle être plus familiale?" Des gens m'ont demandé si j'y répondrais aujourd'hui. Ma première réaction fut de leur dire: "Ceci ne m'appartient pas; il faut la poser aux dirigeants de l'U.C.C.". Mais puisque j'avais posé la question, je me ravisai. Ne puis-je au moins écrire ici comment une association, que ce soit l'U.C.C., ou une autre, peut être familiale?

NOUS n'avons pas à proprement parler dans notre pays d'associations dites "familiales". Ce qui s'en rapproche le plus serait nos Ecoles de parents ou nos Cercles d'éducation familiale. Et encore, ils ne groupent en principe et en fait que les pères et mères de famille. Nous avons aussi des mouvements d'action catholique tels la L.O.C. et la L.I.C., des Equipes de jeunes ménages mais ils ne groupent que les couples.

PEUT-IL exister une association qui soit vraiment "familiale", c'est-à-dire qui intéresse à la fois les parents et les grands enfants sortis de l'adolescence, disons qui ont dépassé leur dix-huitième ou leur vingtième année?...

CELA supposerait que ces gens aient des préoccupations communes, situées au delà de leur condition de gens mariés, d'enfants. Ils en ont comme "chrétiens". C'est à ce point de vue que les groupent la L.O.C., la L.I.C. ou, en France, le Mouvement familial rural qui crée des cellules d'action catholique dans les communes rurales. Ils pourraient aussi être associés pour la protection des intérêts de la "famille" considérée comme cellule sociale et pour le développement dans un pays d'une politique familiale plus adéquate.

UNE association agricole familiale grouperait systématiquement les familles agricoles au lieu de ne grouper que les propriétaires ou les dirigeants de l'entreprise. Et elle les grouperait pour la protection de leurs intérêts à la fois semblables, et différents même s'ils font partie d'une même famille et travaillent à la même entreprise: différents à cause des différences de sexe, d'âge, de responsabilités, de participation matérielle à l'entreprise de ses membres.

IL ME SEMBLE que nous avons au point de vue psychologique pas mal de chemin à faire pour arriver à faire vivre des associations familiales. A supposer que cela représenterait un progrès social. La preuve que j'en ai, je la trouve dans ce phénomène souvent observé: si vous allez dans une veillée, dans un groupe de familles, vous vous rendez compte qu'au bout d'une heure ou moins, les femmes sont ensemble, les hommes discutent de leur côté et les jeunes gens de même. Seul le moment du repas les réunit et c'est alors à cause d'une nécessité physique. Beaucoup de choses les séparent c'est vrai, mais combien les rapprochent! J'ai rarement vu un groupe de familles discuter d'un problème commun en acceptant que les femmes, les hommes, les jeunes exposent leur point de vue et que ces points de vue diffèrent... Ceci est d'ailleurs facile à observer dans n'importe quel milieu...

CELA suppose en effet que les parents: pères et mères dialoguent entre eux; que les enfants le fassent habituellement avec leurs parents; que chacun d'eux également sache ce qu'il représente à l'intérieur de la famille, puisse l'exprimer ou au moins le sentir nettement...

Marthe BEAUDRY

ECOLE NORMALE - SECTION RURALE

L'ECOLE D'AGRICULTURE NOE-PONTON

SHERBROOKE

BREVET "C" BREVET "B"

ENTREE LE 10 SEPTEMBRE 1957

On peut obtenir d'autres renseignements, et s'inscrire à ces cours de dixième, onzième, première ou deuxième Pédagogie, en s'adressant à:

ECOLE NORMALE, SECTION RURALE
ECOLE NOE-PONTON
SHERBROOKE

PAGES DU FOYER

BANQUET
DU 20 IEME
ANNIVERSAIRE
DE LA J.A.C.



Les dirigeants de la JAC canadienne ont célébré dimanche le 30 juin à l'Assomption au cours de leur 18ième session nationale intensive le VINGTIEME ANNIVERSAIRE de leur mouvement. La messe pontificale chantée par Mgr Laurent Morin secrétaire de la commission épiscopale de l'Action catholique canadienne fut suivie d'un banquet et d'une soirée "Réminiscences". La fête eut un caractère plutôt intime. Ces photos sont celles de la table d'honneur au banquet. On remarque Monsieur l'abbé Wilfrid Bérard aumônier actuel à la droite de Son Excellence Mgr Laurent Morin Monsieur le notaire Forest, président de l'Action catholique canadienne, Mlle Angèle

Patenaude, ancienne présidente nationale, le R. P. Thauvette, ancien assistant aumônier national, M. l'abbé G. Racicot aumônier du diocèse de Montréal, le R. P. Irénée Gauthier, c.s.v. premier aumônier national à la gauche de Mgr Langlois, supérieur du Collège de l'Assomption, hôte de la J.A.C. en cette circonstance, Mlle Jacqueline Marsolais et M. Réal Fredette, présidente et président nationaux actuels, plusieurs anciens dirigeants tels M. Léo Vignault, Jules St-Pierre employés actuels de l'U.C.C., Roger Varin, directeur actuel de Jeunesse rurale, Mlle Gaétane Gareau et d'autres...

A L'U.C.F.

Un départ et une arrivée...

La période des congrès diocésains est ouverte. Déjà la Fédération de Trois-Rivières a tenu le sien de même que celle de Joliette. A cette occasion, l'élection des directrices pour l'année est tenue. Dans le diocèse de Trois-Rivières, le Conseil diocésain a conservé ses membres et en a ajouté deux à cause de l'augmentation de deux secteurs.

Dans Joliette, ce fut un peu Madame Robert Marsolais à donner. La présidente actuelle, né sa démission pour cause de

santé. La vice-présidente aussi fut remplacée. Que de raisons valables justifient le départ de personnes compétentes il faut accepter. Par ailleurs cela ne nous empêche pas de sentir une peine profonde.

Madame Marsolais est le vrai type de la femme rurale et de la femme "tout court"... Epouse de cultivateur, mère de famille, elle comprend parfaitement son rôle. De plus, elle cumule un grand nombre de connaissances dans différents domaines et ne boude jamais l'étude. Elle s'exprime bien en public et dans des moments d'enthousiasme, elle sait faire réfléchir. Nous perdons une femme convaincue de la valeur de notre Association tant sur le plan diocésain que provincial.

Nous ne voulons pas laisser Madame Marsolais se retirer sans lui dire un vrai merci, le merci du coeur. Il est plus que certain qu'elle n'a pas senti que des joies... elle a dû lutter, travailler sans souci d'un merci qui parfois fait du bien... alors dans ce merci que nous lui disons aujourd'hui, nous incluons tous ceux qu'elle n'a pas eus durant ses termes de présidente. Nous lui souhaitons une meilleure santé et nous lui souhaitons aussi de ressentir et de recueillir la joie que procure toujours une carrière si richement remplie. Nous lui disons un "au revoir" et nous l'assurons de notre gratitude.

Une présidente s'en va et sans délai, il faut dire : Vive la Présidente ! Madame Léo Grégoire, présidente du cercle de St-Ambroise de Kildare a été désignée par le scrutin pour remplacer Mme Marsolais à la présidence diocésaine. En femme consciente de ses responsabilités, son premier mouvement en fut un d'hésitation. Mais en face de la tâche immense qui s'offre à sa débordante activité, elle a accepté. Madame Grégoire possède des qualités de chef. Elle a de l'initiative et de l'enthousiasme, deux essentielles conditions pour occuper des postes de confiance.

Bienvenue donc à cette nouvelle présidente en même temps qu'à une nouvelle directrice sur le Conseil général.

Marie DUPUIS.



Mme Robert Marsolais de St-Jacques l'Achigan qui présidait l'assemblée annuelle de la fédération de l'U.C.F. de Joliette est ici photographiée avec Mme Léo Grégoire de St-Ambroise (au premier plan) qui venait d'être élue présidente de la Fédération "Je vous rends les armes" lui disait-elle, bon succès". (Photo T.C.N.)

PATRONS "SIMPLICITY"

NOTE: Toutes les pièces des patrons "Simplicity" portent des instructions en français et en anglais, pour leur disposition sur le tissu et leur assemblage.



1822. Blouse et pantalons courts ou longs pour garçonnets. Grandeurs: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. La grandeur 6 requiert 1 verge de 54" pour le pantalon long et 1 verge de 45" pour la chemise à manches longues. Prix: 35 cts; 40 cts, tous frais compris.

4164. Blouse longue ou courte, mantelet et pantalons, pour dames et demoiselles. Grandeurs: 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18. La grandeur 14 requiert 1 1/2 verges de 54" pour le pantalon, 1 1/2 verge pour la blouse illustrée ici et 2 verges pour la blouse ou le mantelet à manches longues. Prix: 35 cts; 40 cts, tous frais compris.

Si vous plaît effectuer votre remise en bons ou mandat de poste et non en timbres-postes. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe.

Adressez toutes vos Commandes au Service des patrons, La Terre de Chez Nous, 515, rue Viger, Montréal-24

Grapho-analyse par Louise

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a/s de La Terre de chez nous, 515 rue Viger, Montréal, une page de votre composition; lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère révélée par votre écriture sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas LOUISE répondra directement à l'adresse de l'expéditeur.

Réponse à "DE VOTRE NIECE JEANNE"

L'instabilité et le manque d'ordre et de discipline personnelle est votre grand handicap. Tantôt vous voyez les choses objectivement, tantôt vous agissez ou décidez sous l'impression du moment et par impulsivité; d'où manque de suite dans les idées, les vues et les projets.

Par ailleurs, trop de fer au feu, trop d'intérêts multiples, des complications qui rendent votre vie surchargée, difficile à réussir. Vous stabiliser et n'entreprendre que ce que vous pouvez mener à bonne fin peut être la règle d'or de votre vie, la clef du succès. La

pensée s'exalte et l'action verse dans l'excitation. Orgueil positif mais discret et de ce fait difficile à déceler dans la vie ordinaire. Influencable par la flatterie qui satisfait votre amour-propre.

Volonté faible pour la recherche d'un but. Vous pouvez vous enlêter dans le soutien d'une opinion, dire et prétendre à l'encontre de votre meilleur jugement. Quand vous avez un but ou quand celui-ci vous est assigné par un rôle à jouer, vous êtes capable, pour exécuter, d'une détermination hors de l'ordinaire, une détermination qui va jusqu'au bout.

LOUISE

Brevets d'invention

MARQUE de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
RÉV. - A. Robit - J.-Aif. Bastien
3516, rue Drummond
MONTREAL

PAGES DU FOYER

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal, 4, Que.

Directrice: MARIE-LUCE

Q. — J'ai 15 ans et je suis aimée d'un homme marié sans enfant mais qui en aura un bientôt. Il est gentil et charmant. Mais il cherche toujours à m'amener dans les lieux où nous sommes seuls. Croyez-vous que c'est dangereux pour moi? Je ne connais rien des choses de la vie. Ma mère ne me dit jamais rien. Et j'aime cet homme. Répondez-moi avant qu'il ne soit trop tard.

MANOUCHE QUI VOUS AIME BIEN.

R. — Chère Manouche, vous êtes une jeune fille confiante, sincère, honnête et bonne. Je le vois bien. Et cependant, vous me confiez une situation où vous êtes au bord d'un abîme... Oui, le mot n'est pas exagéré. Vous ne vous êtes pas doutée qu'il est des personnes qu'on n'a pas le "droit" d'aimer d'amour. Il faut être bon, compréhensif, serviable pour tout le monde: ainsi le veut le précepte de la Charité, qui est une vertu infuse et dont la pratique repose sur notre foi en Jésus-Christ. Mais quand il s'agit d'amour humain, il faut distinguer entre les personnes libres et celles qui ne le sont pas. Un homme marié est un homme qui a donné son cœur et son corps à une femme qui fait de même en retour. Il ne s'appartient plus et il n'a pas le droit de céder à un attrait, quel qu'il soit, pour une femme autre que la sienne. De votre côté, quels que soient les sentiments et la sympathie naturelle que vous avez pour cet homme, vous n'avez pas le droit d'y céder, et vous êtes fort imprudente le jour où vous l'avouez à cet homme parce que vous lui donnez une sorte d'emprise sur vous. Il a l'impression, à tort, qu'il a des droits sur vous, puisque son sentiment trouve une ré-

ponse dans votre cœur. S'il était honnête, il vous fuirait pour rester fidèle à sa femme. Il n'en est pas ainsi. Vous devez malgré votre jeune âge être plus sage et plus forte que lui et le fuir, disparaître à ses yeux. Sans explications même, si vous n'en avez pas le courage, ça n'a pas d'importance. S'il vous attire dans des endroits où vous êtes seuls, c'est pour vous embrasser et vous caresser à son aise. Il veut jouir de vous. Il ne vous aime pas car s'il vous aimait il respecterait votre jeunesse et votre confiance, tenterait de vous aider et non de vous séduire. Chère correspondante, n'attendez pas davantage pour vous renseigner sur les mystères de la vie et tout ce qui concerne l'amour humain et le mariage. Si votre mère ne peut vous parler, adressez-vous à une personne de confiance dans votre entourage, un prêtre par exemple ou envoyez-moi votre nom et votre adresse, je vous ferai parvenir quelques livres qui vous seront utiles. Bon courage, chère amie, et n'oubliez pas de prier, vous en aurez besoin.

Q. — Je désirerais connaître une adresse où je pourrais me procurer des plans de maisonnettes d'oiseaux. Merci à l'avance.

UN AMATEUR D'OISEAUX.

R. — Il faut vous adresser au Secrétariat des Cercles de Jeunes naturalistes, Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Q. — J'ai 15 ans. J'aime un garçon de 16 ans. Il n'a pas de défaut. Il vient me voir le vendredi, le samedi. Le dimanche, il va danser et mes parents ne veulent pas que je l'accompagne. Ils me trouvent trop jeune. Je l'aime à la folle et je pense qu'il m'aime aussi. Mais il ne m'a jamais demandé pour m'embrasser. Qu'en pensez-vous?

ROSE DU PRINTEMPS.

R. — Il vous aime peut être comme un jeune homme de 16 ans peut aimer une jeune fille de 15 ans. Il se peut que ce soit sérieux de sa part malgré son âge. Cependant le fait qu'il préfère aller danser seul que de vous visiter le dimanche parce que vos parents s'opposent à ce que vous l'accompagniez à la salle de danse m'incline à croire qu'il vous visite en camarade, et c'est tout à fait normal à son âge. Un jeune homme de 16 ans surtout s'il est sérieux refusera à cet âge d'engager ses sentiments et son cœur. Il est discret dans l'extériorisation de ses sentiments: sachez apprécier cet aspect de sa personnalité. C'est l'indice d'un cœur bon et honnête. Vous avez tort de votre côté de rêver et de vous attacher. Profitez au maximum de cette amitié qui passe, cultivez-la de votre mieux en étant aussi la jeune fille impeccable dont ce jeune homme rêve peut être. Et attendez pour croire à un amour éternel. Qu'en feriez-vous du reste à votre âge?

Q. — J'aimerais savoir si les lois sont les mêmes dans l'Ontario que dans le Québec? Par testament suis-je obligé de donner la moitié ou le tiers de mes biens à ma femme. Merci.

UN ABONNÉ.

R. — Les lois civiles ne sont pas les mêmes dans l'Ontario que dans le Québec. Le Code civil du Québec est inspiré du Code Napoléon français; en Ontario la jurisprudence fait loi et elle s'inspire du code civil britannique. Au point de vue qui vous intéresse le code du Québec accorde au testateur la plus grande liberté. C'est ainsi qu'un père de famille chez nous peut désigner sa femme et ses enfants sans que ces personnes n'aient en justice un recours possible auprès des bénéficiaires. Seules sont protégées les dotations incluses dans les contrats de mariage qui le plus souvent comportent une clause testamentaire. En Ontario aussi le testateur est libre de tester mais l'épouse a toujours droit à une sorte de douaire actuellement fixé à \$5000 et elle peut toujours le réclamer de la succession de son mari. Elle peut aussi renoncer à la succession faite par testament et réclamer de préférence ce douaire.

Q. — Je viens de lire dans votre courrier la lettre de "Fleur des bois" qui demande une recette pour faire disparaître les taches de rousseur. Voici un procédé excellent: entailler un bouleau au printemps et se laver soir et matin avec la sève. J'ai fait l'expérience de ce procédé et il est excellent.

En retour je demanderais à tous les lecteurs du courrier qui possèdent des cuillers pour brasser les coquetels dans les hôtels de m'en faire parvenir. J'en fais la collection. Merci. Mon adresse est: Kate Palmer, St-Jovite, Cte Terrebonne.

R. — Un service en attire un autre, n'est-ce pas Mademoiselle? Merci pour le renseignement que je communique avec plaisir aux lectrices de ce courrier.

Q. — J'ai 13 ans 8 mois et je pèse 110 livres. Est-ce normal. Y a-t-il un moyen de faire pousser les sourcils perdus? Quelles couleurs vont à une blonde aux yeux bleus? J'aime la lecture, que me conseillez-vous? Etc.

ROSE BLANCHE.

R. — Je n'ai pas de table de poids pour les moins de 15 ans. Je crois que les recettes indiquées pour faire pousser les cheveux devraient être indiquées pour les sourcils. Essayez des massages à l'huile de ricin chaude chaque jour. — Les blondes aux yeux bleus sont à leur avantage dans le bleu, tous les bleus, surtout les marines et les bleu royal. Le brun ou les tons de coco qui s'harmonisent avec leurs cheveux, les gris et les noirs leur vont aussi très bien. D'ordinaire elles doivent préférer les tons foncés aux tons pâles. — A votre âge si vous aimez la lecture, je vous conseille les biographies écrites pour les jeunes telles celles de Béatrice Clément, les livres de la collection Marabout-Junior qui sont très variés quant aux sujets: romans, histoires d'aventures, biographies, sciences appliquées etc... comme revue: Héraults édité par Fides à Montréal, et Ames vaillantes; comme livres de spiritualité, la collection "Haut les cœurs" écrite spécialement pour les fillettes Aux Editions Fleuris, et la collection Monique: un peu plus tard la série des Brigitte de Berthe Bernages. Il en est d'autres. Si vous pouvez recueillir dans votre entourage une dizaine de jeunes également intéressés à la lecture, vous pourriez vous abonner au Service des caisses roulantes de la Bibliothèque des enfants, 3276 est rue Ste-Catherine, Montréal. L'abonnement est de 25 sous par lecteur et vous donne droit à une caisse de 30, 40 ou 60 volumes par période de trois mois. Vous devez préciser l'âge des abonnées et leurs intérêts dans votre demande. N'avez-vous pas une grande sœur qui pourrait vous aider à organiser ce service dans votre entourage?

La couture chez soi

Nos patrons portant des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



7390. Tablier. La principale qualité de ce tablier est qu'il enveloppe parfaitement la jupe. Grandeurs: petit: 10, 12; medium: 14, 16; large: 18, 20. Le patron contient le motif décoratif décalquable au fer chaud. Prix: 40 cents, taxe incluse.



4820. Ensemble trois morceaux: jupe, blouse et short pour le sport et la plage. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3 verges de 35" pour la blouse, 1 3/4 verges pour le short et 3 3/4 verges pour la jupe. Prix: 45 cents, taxe incluse.



4504. Robe de maison ou tout-aller. Tailles spécialement pour les tailles fortes. Grandeurs: 28, 32, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La taille 36 requiert 4 1/2 verges de 35". Prix: 45 cents, taxe incluse.



4869. Robe de maison. Jolie, pratique et confortable. Avec quelques modifications le patron peut servir à tailler une blouse-maternelle tout à fait coquette. Grandeurs: 14, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La taille 18 1/2 requiert 3 3/4 verges de 35". Prix: 45 cents, taxe incluse.

BILLET

Onze ans... et rien à faire

Les adultes ne tiennent pas beaucoup compte de ce que peuvent penser les enfants, de ce qu'ils peuvent ressentir devant telle ou telle attitude des parents. Je me permets de vous livrer confidentiellement cette entremise que j'ai eue avec une fillette de 11 ans. Rayonnante de santé et pleine d'activité, elle avait malgré tout un air de tristesse inquiétant et si peu normal chez une enfant de cet âge. Je lui posai la question classique: — Tu es en vacances maintenant? — Oui, Mademoiselle. — Tu dois être heureuse; pas de leçons, pas de devoirs, etc.? — Ah! non, par exemple! — Non? En voilà une surprise. Veux-tu me dire pourquoi? — Je m'ennuie en vacances, moi. — Alors, il y a à peine 3 semaines que l'école est fermée et déjà tu t'ennuies? — Oui. — Pourquoi donc? — Parce que je n'ai rien à faire. — Mais tu n'aides donc pas ta maman un peu? Cela t'occuperait. — Je fais ma chambre et la vaisselle, c'est tout. Le reste du temps, je ne sais que faire. — Ta maman, que fait-elle? — Elle tisse tant qu'elle peut pour vendre son travail aux touristes. — S'occupe-t-elle de toi? — Mes deux petites sœurs et moi, devons jouer tout le temps. C'est ennuyant. A quoi voulez-vous que nous jouions tout le jour?

— Mais tu pourrais lire des choses pour ton âge, raconter des histoires à tes jeunes sœurs, mettre en vie les faits que tu lis. — Maman estime que cela est trop vieux pour moi. Elle ne tolère que le jeu ou les excursions pour que nous ne l'embarrassions pas. — Êtes-vous en mesure de vivre sans ce travail de ta maman? — Papa a une belle ferme et elle rapporte assez, je pense. — Alors, que fait ta maman de cet argent qu'elle gagne ainsi? — Je ne le sais pas... et une angoisse serre sa poitrine. Qu'auriez-vous dit à cette enfant pleine d'activité, qui s'ennuie, qui souffre de n'être pas assez aimée de sa maman et qui a besoin d'expansion? Je vous laisse la tâche de trouver une réponse mais moi, c'est à vous mamans à qui je dis: vos enfants sont votre premier devoir d'état, votre première grande responsabilité. Servir les touristes au détriment de l'éducation de vos enfants, travailler à gagner de l'argent dont votre mari peut se passer pour faire vivre sa famille, c'est un abus des minutes précieuses que vous devez consacrer à vos jeunes. Ils sont là, ces jeunes plants de choix qui attendent la douceur de votre amour, la compréhension de leurs petits problèmes et très souvent aussi, épiant l'heure grave des confidences. Désertion du sol... désertion des foyers, y sommes-nous pour quelque chose? Marie DUPUIS.

Adressez toujours vos commandes au

Service des Patrons,

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, rue Viger, Montréal-24.

RADIO et TÉLÉVISION

Les mercredis à 8h. p.m.

"La Comédie Française" à la radio

M. Pierre de Grandpré, critique littéraire au "Devoir", est chargé de la présentation et de l'animation de chacune des émissions de cette série. Chaque semaine, il commente l'oeuvre à l'affiche avec une ou deux personnalités de marque du monde littéraire ou dramatique. L'un de ces invités est assez régulièrement M. Jean Meyer, sociétaire de la Comédie Française actuellement de passage à Montréal.

Les treize oeuvres qui seront présentées au cours de cette série, qui a débuté le 26 juin, ont été enregistrées à Paris par les sociétaires et les comédiens de la Comédie Française, à l'intention des auditeurs du réseau Français de Radio-Canada.

On a déjà entendu le Cid et Polyeucte, deux tragédies de Corneille, et Bérénice, une tragédie de Jean Racine.

Esther, également de Jean Racine, qu'on entendra le 17 juillet, a été présentée pour la première fois en 1689, devant la Cour de France, par les pensionnaires du Collège de St-Cyr, une maison d'éducation pour jeunes filles qui a été fondée par Mme de Maintenon. C'est d'ailleurs cette dernière qui a demandé à Racine d'écrire Esther, à l'intention de ses pensionnaires de St-Cyr.

Le Misanthrope

Mercredi soir 24 juillet, l'oeuvre à l'affiche est le Misanthrope, comédie en cinq actes et en vers de Molière.

On entendra, notamment, Aimé Clariond dans le rôle d'Alceste et Marie Sabouret dans celui de Célimène.

Le Misanthrope est avant tout une analyse psychologique. Jamais Molière n'a poussé aussi loin l'analyse d'un caractère. Pourtant, cette pièce, du vivant de son auteur, est celle qui a attiré le moins de spectateurs. Elle a été présentée pour la première fois le 4 juin 1666.

Lisez et faites lire
La Terre de Chez Nous

Constance Lambert à 'Sérénade pour cordes'

Pour la première fois cette saison, c'est une chanteuse qui sera l'invitée de Sérénade pour cordes, jeudi 5 juillet à 10 heures du soir. Constance Lambert, originaire de La Sarre, Abitibi, qui a déjà été l'une des gagnantes du concours Nos Futures Etoiles, vient de rentrer d'Italie où elle a passé quatre ans. Elle interprétera l'air de Lia de la cantate l'Enfant prodige de Claude Debussy.

Denis Harbour présentera le Seine de Guy Lafarge tandis que Claire Gagnier donnera, dans un arrangement de Walter Eiger, un des succès de Charles Trent, En Avril à Paris, ainsi qu'un extrait de The Wizard of Oz de Harold Arlen: Over the Rainbow. Un autre extrait de cette oeuvre: We are off to see the Wizard sera interprété par Denis Harbour, Claire Gagnier et le chœur.

Enfin, un pot-pourri original de folklore canadien, qui a été spécialement commandé au compositeur Clermont Pépin Sérénade pour cordes, sera interprété par l'orchestre que dirige toujours Jean Deslauriers.

Comme les téléspectateurs qui suivent fidèlement chaque semaine le programme ont pu s'en rendre compte, on présente désormais à Sérénade pour cordes non seulement des mélodies populaires et des extraits de comédie musicales mais également des oeuvres du répertoire classique.

Au pays de Neufve-France

Au pays de Neufve-France,
qu'on entendait auparavant le jeu-

di soir de 9 heures à 9 h. 30, à CBF est maintenant diffusée le vendredi soir, de 8 h. 30 à 9 heures.

Au cours du prolongement de cette série, on aura l'occasion d'entendre quelques-uns des reportages que Pierre Perreault a rapportés de ses voyages dans la province de Québec. Reportages sur la pêche aux marsoins, la laine, les chantiers, les fruits sauvages, les tempêtes, la navigation à voile...

Un texte, dit par François Bertrand, et des chansons, interprétées par Jacques Douai, font le lien entre les différents enregistrements recueillis sur place par Pierre Perreault.

L'oeuvre de le Corbusier

Le Corbusier, le grand novateur qui a révolutionné, au cours des dernières années, le style architectural, voit maintenant ses efforts couronnés de succès. Un peu partout dans le monde, désormais, des "cités radieuses" s'élèvent, en Europe, en Amérique et même aux Indes. En effet, après s'être heurté à l'indifférence et à l'hostilité générale, les théories de Le Corbusier triomphent.

Gilles Gagnon, architecte, qui sera l'invité de Pays et merveilles mercredi 24 juillet à 8 heures du soir à la TV, nous parlera de l'oeuvre de Le Corbusier aux Indes.

Les émissions agricoles à Radio - Canada

Le Réveil Rural

Conseils agricoles, revue du marché, prévisions atmosphériques, entrevues et reportages agricoles... Tous les jours de la semaine à 12 h. 30 p.m. à CBF et aux postes du réseau français de Radio-Canada. Tous les jours de la semaine à 4 h. 30 p.m. au poste CBAF de Moncton.

Jardins plantureux Jardins fleuris

Les dimanches à 12 h. 15 p.m. Réseau français. Émission entièrement consacrée à l'horticulture.

Dimanche le 21 juillet, l'invité est Stephen Vincent, agronome du jardin Botanique de Montréal.

Les travaux et les jours

A CBF Montréal, CFCM-TV Québec, CBOFT Ottawa, CHLT-TV Sherbrooke, les dimanches à 6 h. 30 p.m. Ce programme est retransmis par CJBR-TV Rimouski et CKRS Jonquières. Réalisateur: Noël Fortin, agronome.

Au programme dimanche le 21 juillet: La Floride agricole avec André Gagnon, b.s.a. André Gagnon est l'auteur d'articles publiés en mars dernier dans La Terre de Chez Nous sous le titre: "Voyage en Floride avec un agronome de chez nous". Ces articles avaient provoqué de nombreuses réactions chez nos lecteurs.

Section horticulture: la taille des framboisiers, des gadeliers, etc. Participants: Germain Lefebvre, Raymond Laplante, Auray Blain.



Cette Photo illustre une série de trois grands reportages radiophoniques réunis sous le titre Safari et qui seront présentés les dimanches 21 et 28 juillet et le 4 août, à l'émission le Monde parle au Canada, à midi trente, au réseau Français de Radio-Canada. Cette émission est réalisée par la section française du Service International de Radio-Canada. Les trois émissions sont consacrées à la chasse à l'éléphant dans l'Afrique équatoriale sous le titre: Préparatifs de la chasse, la chasse et le retour de la chasse.

CUISINE DE CHEZ NOUS

avec Germaine GLOUTNEZ, i.s.m.

Pour les femmes pratiques

C'est la saison des gelées et des confitures

Gelée de fraises au Sauterne

Rendement: environ 5 verres moyens (2½ lbs. de gelée)

1 tasse de jus préparé (environ 1 chopine de fraises mûres)

2½ tasses de sucre (1½ lb.)

1 tasse de Sauterne sec

¼ bouteille de pectine de fruits liquide

Pour préparer le jus. Laver, équeuter et écraser environ 1 chopine de fruits. Placer dans un sac à gelée, et presser pour faire sortir le jus. Mesurer 1 tasse dans une grande casserole.

Pour faire la gelée. Ajouter

Gelée de bleuets et cerises

(Employer les cerises aigres)

Rendement: environ 8 verres moyens (4 lbs. de gelée)

8½ tasses de jus (environ 1 pinte de bleuets mûrs et 2 lbs. de cerises aigres)

4½ tasses (2 lbs.) de sucre

1 boîte de pectine de fruits en poudre

Pour préparer le jus. Ecraser complètement environ 1 pinte de bleuets bien mûrs. Équeuter et écraser complètement environ 2 livres de cerises aigres bien mûres. Mélanger les fruits, ajouter ½ tasse d'eau. Amener au point d'ébullition, couvrir et mijoter 10 minutes. Verser dans un sac à gelée et presser pour extraire le jus. Mesurer 3½ tasses dans une grande casserole. . .

Gelée de bleuets et rhubarbe

Rendement: environ 8 verres moyens (4 lbs. de gelée)

3½ tasses de jus (environ 1 pinte de bleuets mûrs et 2 lbs. de rhubarbe)

4½ tasses (2 lbs.) de sucre

1 boîte de pectine de fruits en poudre.

Pour préparer le jus. Ecraser environ 1 pinte de bleuets bien mûrs. Amener au point d'ébullition, couvrir, mijoter, 5 minutes. Couper en morceaux de 1 pouce et passer au hache-viande (ne pas peler) environ 2 livres de rhubarbe. Placer les fruits dans le sac à gelée et presser pour extraire le jus. Mesurer 3½ tasses de jus dans une grande casserole.

Pour faire la gelée. Mesurer le sucre et laisser de côté. Ajouter la pectine de fruits en poudre au jus dans la casserole et mélanger bien. Placer sur un feu vif et brasser jusqu'à ce que la préparation vienne à l'ébullition à gros bouillons. Immédiatement, ajouter le sucre en brassant. Ramener à l'ébullition à gros bouillons et laisser bouillir fort pendant 1 minute en brassant constamment. Retirer du feu, écumer avec une cuillère de métal et verser rapidement dans des verres à gelée. Couvrir immédiatement la gelée de ¼ de pouce de paraffine chaude.

N.D.L.R. — Nous vous référons à notre numéro spécial sur la CONSERVATION DES ALIMENTS édité le 18 juin 1956. Si vous ne l'avez pas conservé, et si vous le désirez, nous vous enverrons moyennant votre demande accompagnée de la somme de 10 sous pour frais de poste et de manutention. Ce numéro avait été préparé avec le plus grand soin et il contient une documentation complète et précise sur les conserves, les confitures, les gelées et marinades, la mise en cave et la congélation.

Jeunes lecteurs votre concours

1. La SEPTIEME JOUTE commencée la semaine dernière se terminera le 26 juillet.

2. Le concours s'adresse aux moins de 15 ans. Ils doivent pour y participer :

— répondre au questionnaire de la joute avec soin

— remplir le coupon du concours

— envoyer le tout à

LA TERRE DE CHEZ NOUS

CONCOURS DES JEUNES

515, rue Viger, Montréal 24

avant le 26 juillet.

3. Chers amis, retournez votre questionnaire le plus tôt possible après l'avoir rempli avec soin. Vos réponses doivent être écrites SUR LE QUESTIONNAIRE MEME et non sur une feuille séparée, et elles doivent être accompagnées du COUPON DU CONCOURS.

4. SIX MAGNIFIQUES PRIX seront tirés au sort parmi les concurrents qui auront conservé le maximum des points de cette joute : TROIS pour les GARÇONS et TROIS pour les FILLES. La liste de ces prix sera publiée dans la Terre de Chez Nous du 21 juillet.

5. Tous les concurrents qui conserveront le maximum des points de la 7e joute, comme des 6 premières joutes, participeront en septembre prochain au tirage de 2 BICYCLETTES CCM, dernier modèle à 3 vitesses, d'une valeur de \$60. Bonne chance à tous nos jeunes lecteurs, concurrents de la 7e joute !



TONIO, LE PETIT EMIGRE

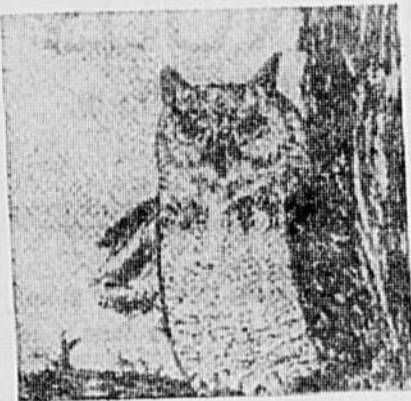
par P.E. RACICOT, s.j. et Gabrielle BADEAU

A SUIVRE

Concours des Jeunes

Joute no 7

- Q. — Quel est le nom de votre député à la Chambre des communes d'Ottawa? Où demeure-t-il?
R.
- Q. — Qu'est-ce qu'on récolte actuellement dans les champs et qui doit servir à l'alimentation du bétail?
R.
- Q. — Donnez le nom de trois mauvaises herbes de votre région?
R.
- Q. — (Présentée par la Commission des Cercles de Jeunes naturalistes)



Tu me vois rarement, car je sors la nuit. Très gros oiseau à bec crochu et aux griffes puissantes, je vis de petits animaux qui rôdent dans les herbes, les broussailles, même les granges. Je suis donc très utile, mais on a peur de moi, surtout quand on m'entend la nuit.

Mon nom commence par H...

R.

La joute no 7 se terminera le 26 juillet et le nom des gagnants paraîtra le 7 août

COUPON DU CONCOURS

NOM

Adresse postale

Age Année à l'école

Nom du professeur

Nom du père

Profession

TU SAIS, LES PRÊTRES DE QUÉBEC, AUJOURD'HUI, ILS SAVENT ENCORE TOUT DE LA VIE DE MONSIEUR DE LAVAL. IL A FAIT BIEN DES CHOSSES QU'ON NE RACONTE PAS DANS NOTRE HISTOIRE.

ON EST PARTI SANS DIRE MERCI, ON S'EST SAUVÉ, POURTANT LE PRÊTRE A FAIT COMME MONSIEUR DE LAVAL QUI RAMASSAIT DE PETITS GAMINS POUR EN PRENDRE SOIN.

C'EST VRAI QU'IL EST BIEN BON, LE PRÊTRE QUI NOUS A FAIT ENTRER ICI. C'EST MONSIEUR L'ABBÉ FORTIER?

TOUT EST FERMÉ. ON VA DESCENDRE SUR LES QUAIS. TU VEUX VOIR UN BATEAU?

TIENS, PAUL, REGARDE. C'EST ENCORE TON EVÊQUE.

CETTE FOIS ILS L'ONT PLACÉ HAUT!

TIENS, LE MÊME SAUVAGE QU'AU PARLEMENT!

ÇA DOIT ÊTRE GARAKONTIÉ, LE PREMIER CHEF BAPTISÉ.

LE PREMIER EVÊQUE DU CANADA DOIT SOURIRE DU HAUT DE SON SOCLE À NOS DEUX LURONS CAR IL A AIMÉ LES JEUNES, LUI AUSSI. C'EST POUR EUX QU'IL OUVRIIT UNE ÉCOLE DE MÉTIERS À SAINT-JOACHIM ET LE SÉMINAIRE QUI DEVAIT DEVENIR UNE GRANDE UNIVERSITÉ.

Album en vente au Comité des fondateurs, 25 ouest, rue Jarry, Montréal (25 cents).

Texte inspiré du Père THIVOLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 10

Images de MARIE PIGNAL



1. Les Mages pensaient revenir voir Hérodé au retour de Bethléem comme le roi le leur avait demandé, ne se doutant pas des pensées criminelles du tyran. Les tentes des voyageurs sont dressées pour la nuit et bientôt tout dort, mais un ange prévient en songe les Mages de n'en rien faire. Au matin, ils précipitent leur départ et retournent chez eux par un autre chemin.

2. Hérodé s'inquiète de ne pas voir revenir les Mages. A la pensée d'avoir été dupé, sa fureur éclate; il imagine un complot contre lui; sûrement cet enfant est le centre d'un parti qui veut le renverser. Il va noyer la conspiration dans le sang. Il appelle les officiers de la police et ordonne le massacre des enfants de Bethléem.

3. Les hommes armés de glaives se répandent dans la campagne et la petite ville de Bethléem et arrachent de leur berceau, des bras de leur mère, les pauvres bébés qui sont sauvagement massacrés... L'enfant Jésus pourra-t-il échapper à la mort?

4. Un Ange apparaît à Joseph pendant la nuit et lui dit: "Lève-toi, prends l'enfant et sa Mère et fuis en Egypte, car Hérodé veut faire périr l'Enfant". Le danger est pressant; en pleine nuit, Joseph va détacher l'âne, Marie roule bien chaudement son fils dans une couverture et s'installe sur la monture. L'aube les trouve déjà sur la route d'Egypte dont 200 kilomètres les séparent.

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE

en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Un hommage de la Coopérative Fédérée de Québec et de ses coopératives affiliées.



ANIMAUX VIVANTS

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites aux deux marchés à bestiaux de Montréal, lundi le 15 juillet. Les arrivages lundi se chiffraient à 1603 bovins, 1325 veaux, 684 porcs et 319 agneaux et moutons.

Les arrivages comprenaient environ 200 sujets de plus que lundi dernier et se formalent de quelque 390 bouvillons, 1038 taures et vaches et 175 taureaux.

Il y avait inclus près de 115 bovins de l'Ouest, dont 50 étaient des bouvillons et la balance des vaches. La qualité des bovins était surtout commune à moyenne.

Avec des arrivages plus nombreux et une demande moins forte les transactions se faisaient plus lentement et on enregistrait des baisses dans les prix. Les bouvillons, taures et vaches se vendaient à environ \$1. de moins que lundi dernier en considérant la qualité. Les taureaux rapportaient des prix stables à 50 cents moins cher.

Les transactions sur les veaux étaient actives et en très grande demande et les prix entièrement stables avec la semaine dernière. La qualité était surtout commune et moyenne. Les veaux de lait rapportaient de \$18. à \$20., quelques-uns jusqu'à \$21., communs et moyens \$14. à \$17.00; veaux de chaudière \$11. à \$13.50.

Sur le marché de l'Ouest à la Pointe St-Charles lundi, 520 porcs et truies ont été offerts. Les porcs de la catégorie A. ont rapporté \$36.75, ce qui fait \$1.25 de plus que la semaine dernière, et les truies \$25.

Sur le marché de l'Est lundi, 164 porcs et truies ont été offerts. Les porcs rapportaient \$1.50 de plus que la semaine dernière soit \$35.50 catégorie A. plus \$1.50, et les truies \$23. à \$25. plus \$2.

Les bons agneaux ont été vendus de \$23. à \$24., communs \$15. à \$18. Les moutons variaient de \$6. à \$8.25.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commissions (Montréal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les six membres du Montréal Livestock Exchange sont: Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; 2 Rodolphe Tassé, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316 rue Bridge, Montréal 22 (Fitzroy 4638-4639).

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base. **PRIX PAYES LUNDI LE 15 JUILLET.**

MARCHE DE LA POINTE ST-CHARLES

A-Prix de base	36.75
B-1	35.75
B-2	35.50
B-3	35.15
C	33.75
D	33.75
Légers	33.25
Lourds	33.50
Extra-Lourds	31.75
Eemi-castrats	29.75
Truies	25.00

MARCHE DE L'EST

35.50	+ 1.50 par carcasse
34.50	" " " "
34.25	" " " "
33.90	" " " "
32.50	" " " "
32.50	" " " "
32.00	" " " "
32.25	" " " "
30.50	" " " "
28.50	" " " "
23.00-25.00	+ 2.00 " "

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Bonnes (types à boucherie)	13.75-14.25
Bonnes locales	13.00-13.75
Moyennes	12.00-12.75
Communes	10.50-11.75
Cutter-Canner	7.00-10.25

Moutons

Bons	7.00-8.25
Communs	6.00-
Agneaux bons	23.00-24.00
Moyens	15.00-18.00

Prix du beurre et du fromage

Lundi le 15 juillet, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 57½-58 pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net, il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec, se vendait en gros 34, coloré 33, celui de l'Ontario, 35½, coloré 35½.

Ces prix sont fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

Taureaux

Bons	14.00-16.00
Communs et moyens	10.25-13.75

Veaux de lait

Bons et choix	18.00-21.00
Communs et moyens	14.00-17.00
Veaux de chaudière	11.00-13.50

Taures

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	14.00-16.50
Communes	8.50-13.50

Bouvillons

Choix	21.00-21.25
Bons	19.00-20.50
Moyens	16.00-18.75
Communs	10.00-15.85

DIVERS

Le marché des fruits et légumes

A MONTREAL,

LUNDI, LE 15 JUILLET 1957

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 hrs. a.m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

BLUETS: Approvisionnements modérés, mar. ferme, 10.50-11.00 24 pintes.

FRAMBOISES: Mar. à la baisse, approvisionnements plus abondants, 10.50-12.00 le cageot de 36 chopines.

AIL: Mar. ferme, 75c. la doz de pqt.

BETTERAVES: Mar. ferme, approvisionnements abondants, 50-75c. la doz de pqt.

CAROTTES: Mar. ferme, approvisionnements limités, 70c. le pqt. 3 doz pour 2.00.

CELERI: Mar. plus ferme approvisionnements assez abondants, 90-1.00 la doz.

CHOUX: Mar. ferme approvisionnements modérés, 1.75-2.00 le cageot de 18, 1.50 pour 50 lb.

CHOUX-FLEURS: Mar. ferme, approvisionnements modérés 2.00-2.25 la doz.

CONCOMBRES: Mar. ferme, approvisionnements abondants 60c. la doz.

EPINARDS: Mar. plus ferme, approvisionnements limités 1.00 le minot.

FEVES: Mar. à la baisse, approvisionnements limités, laitue frisée 1.00/2 doz. Iceberg 4.00-5.00 le cageot de 27.

NAVETS: Mar. inc. 6 pour 40-50c. et 3.00/50-lb.

OIGNONS: Mar. inc. 40-50c. oignons 75c. la doz.

PATATES: Mar. à la baisse, approvisionnements plus abondants 1.65-1.75/75 lb.

PERSIL: Mar. ferme, 70-75c. la doz de pqt.

RADIS: Mar. à la hausse approvisionnements limités 70-75c. la doz. de pqt.

RHUBARBE: Mar. inc. grosse 75c. moyenne et petite 35-40c. la doz. de pqt.

TOMATES: Premiers arrivages, 6.00-6.50 la boîte.

PRODUITS AVICOLES

Les prix pour les oeufs de catégorie supérieure ont encore augmenté la semaine dernière, dû surtout à des offres limitées de l'Ontario. La demande pour les oeufs aux chers des provinces de l'Ouest et plusieurs wagons ont été achetés, dans tous ces wagons il y avait une certaine quantité d'oeufs huilés. Vers les derniers jours de la semaine les offres de l'Ontario étant légèrement plus abondantes, les grossistes ont décidé de retarder leurs achats et ont pu acheter au début de cette semaine à des prix plus bas.

La vente de poulets à griller s'est continuée très bonne et les approvisionnements étaient suffisants à des prix inchangés. Le prix des poules vivantes s'est amélioré, dû à des arrivages plus faibles, tandis que celui de la poule abattue était ferme. Le prix des poulets lourds frais était stable et les arrivages étaient à peine suffisants et d'une qualité assez médiocre, et se sont classés surtout dans les 2e et 3e catégorie. Le poulet emballé conformément au règlement, abattu et éviscéré était assez rare. Les approvisionnements de dindons à griller étaient suffisants pour une demande stable.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant

LE 15 JUILLET 1957

POULETS ABATTUS

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	41c-42c
A	40c-42c
B	32c-35c
C	27c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	35c
A	34c-35c
B	28c
C	19c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	32c
A	32c
B	26c-27c
C	15c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	32c
A	32c
B	26c-27c
C	15c

POULES ABATTUES

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	26½c
A	26c -26½c
B	24c
C	18c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	24c
A	24c
B	22c
C	16c

(Moins de 4 livres)

Spécial	21c
A	21c
B	19c
C	14c

Jeunes dindons plus de 18 lbs. Catégorie A 34c-34½c
18 lbs. Catégorie B 32c

Jeunes femelles moins de 18 lbs. Catégorie A 35c
Catégorie B 30c

Vieilles femelles moins de 18 lbs. Catégorie A 30c
Catégorie B 27c
Canards 34c

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules
Plus de 5 livres 21c
De 4 à 5 livres 18c-19c
Moins de 4 livres 15c-16c

Poulets
Plus de 5 livres 26c-33c
De 4 à 5 livres 24½
De 3 à 4 livres 23c-24c
Moins de 3 lbs. 23c-24c

Jeunes dindons
Jeunes femelles
Moins de 18 lbs 28c-30c
Vieux mâles plus de 18 lbs. 20c
Vieilles femelles
moins de 18 lbs 22c-23c
Canards 27c-30c

OEUFs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés (caisses gratuites)
Extra-Gros 58c
A-Gros 57c
A-Moyens 50c-52c
A-Petits 28c-29c
B 34c
C 21c

Oeufs non classés (caisses retournées)
Extra-Gros 53c-54c
A-Gros 52c-54c
A-Moyens 46c-47c
A-Petits 24c-25c
B 29c-30c
C 16c-17c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)
Extra-Gros 64c-66c
A-Gros 63c-65c
A-Moyens 55c-58c
A-Petits 33c-35c
B 38c-39c
C 25c-26c

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)
Extra-Gros 69c-72c
A-Gros 68c-71c
A-Petits 60c-63c
A-Moyens 38c-40c
B 43c-44c
C 30c-31c

Le prix des pommes de terre

Lundi, le 15 juillet, sur le marché de Montréal les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:
Nouveau-Brunswick, 50 livres \$1.30-1.35.
Nouveau-Brunswick, 75 livres \$1.85-2.00.
Ile du Prince-Edouard, 75 livres \$1.85-2.00.
Québec, 75 livres \$1.50-2.00.

LA MEILLEURE POLICE!

L'automobiliste responsable consulte un représentant des Sociétés d'assurances de l'U.C.C. pour se protéger par une bonne police d'assurance. Protégez-vous par une autre police d'assurance excellente: conduisez toujours avec prudence.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger Montréal 2

Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION : 8 cents le mot. Prix minimum : \$2.00.
RABAIS de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions : nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit :

LES PETITES ANNONCES — LA TERRE DE CHEZ NOUS
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Tél. : Université 6-8338

AGENTS DEMANDES

PARTEZ EN AFFAIRES A VOTRE COMPTE. Vendez des lignes exclusives d'appareils de maison dont ont besoin toutes les familles. Cet item ne se vend pas dans les magasins — vous n'avez pas de concurrence. Bénéfices jusqu'à 500%. Ecrivez et demandez immédiatement notre catalogue gratuit indiquant les prix au détail. Une liste confidentielle des prix de gros est aussi incluse. Murray Sales 3822, boul. St-Laurent, Montréal.

DEMANDONS des vendeurs sérieux, solvables, avec auto, pour vendre nos centaines de lignes assorties pour maisons privées, cultivateurs, chantiers et tous les équipements pour laiterie, boucherie, fromagerie. Spécialisons dans les machines, réfrigérateurs automatiques et incinérateurs pour municipalités, institutions et industries de tous genres. Pour tous renseignements, s'adresser à **QUEBEC DAIRY EQUIPMENT & SUPPLY CO.**, 5145, rue Bourbonnière, Montréal, P.Q.

AGENTS DEMANDES pour vendre vêtements sur mesures directement au manufacturier au consommateur. Notre assortiment comprend plus de trois cents échantillons attrayants, tout laine, et la vente se fait d'elle-même. Plein temps ou partiel, bas prix, commissions intéressantes, bons gratuits de compléments et parades. Expérience non requise. Occasion unique de faire de l'argent. Ecrire immédiatement pour échantillons. **RODNEY TAILORING COMPANY**, Dept. "T", R.P. 63, Montréal.

AGENTS DEMANDES pour vendre vêtements taillés sur mesures pour une compagnie progressive. Vu nos commissions généreuses, nos bons en vêtements et en argent, vous gagnerez davantage avec nous. Aucune expérience nécessaire. Notre formidable collection d'échantillons des plus nouveaux tissus est gratuite. Prix les plus bas **LEEDS TAILORING**, Dépt. R, boîte 147, station "N", Montréal.

ANIMAUX A VENDRE

A VENDRE privé des vaches laitières provenant de troupeaux négatifs à la brucellose, sous contrôle fédéral ou provincial. Adressez : **Ferme Rolland Charbonneau**, Bas Grande-Côte, Ste-Rose, P.Q. Tél. Ste-Rose 2838.

ENCAN TROUPEAU COMPLET AYRSHIRE'S

Enregistré, classifié, accrédité, listé du **Fédéral BELOEIL-VILLE**, Cité Verchères 1 m. de l'église, rang bord de l'eau au chemin Montréal-St-Hyacinthe.
Samedi 27 juillet 1957 à 12 h. 30 précises
 43 têtes de grand choix, 23 têtes mettront bas avant et après la vente.
 15 vaches adultes de 50 à 70 lbs de lait, 3 trois ans, 7 deux ans et demi, 5 deux ans, 7 un an, 4 boeufs d'un an, 3 à un mois.
 Tous les intéressés en élevage ne manqueront pas cette occasion.
 (Catalogue à la vente et sur demande)
 Gérant de la vente :
M. François Boulais, St-Hilaire, P.Q. Propriétaire :
M. Antoine Fontaine, 750, ave Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe P.Q. Tél. PR. 4-4535

CAUSE DEPART : beau troupeau de moutons Leicester à vendre. 70 méres avec bélier enregistré. Il reste encore 40 agneaux de ce printemps. S'adresser au **RESTAURANT D'ALSACE**, entre Pointe au Chêne et Fasset, R. no 8.

ELEVEURS HOLSTEIN, toujours en main veaux mâles, femelles, enregistrés, provenant de quinzaines, classés. Père "Gard-John-Tensen" classé "Très Bon", fils de John-Bijou-Tensen "excellent". Troupeau contrôlé, accrédité, exempt brucellose. Adressez : **EMILE-A. TOUSIGNANT**, Fortierville, cté Lévisière.

NOTRE DERNIERE importation, récemment arrivée d'Ecosse : une cargeon de truies saillies et de verrats de la plus haute qualité. Les plus nouvelles lignées pures provenant des meilleurs reproducteurs d'Ecosse sont disponibles présentement. Truies et verrats sevrés, quatre et six mois, truies garanties pleines, verrats bons au service, pour livraison immédiate. Tous ces reproducteurs sont enregistrés et garantis. Catalogue **FERGUS LANDRACE SWINE FARM**, Fergus, Ontario.

VERRATS ET TRUIES Yorkshire enregistrés, classés XXX, âgés de 3 mois et plus. **GEORGES RICARD**, St-Michel, cté Napierville, P.Q.

CHIENS DRESSES pour le bétail, un an; parcourent longues distances comme une personne et conduisent le troupeau facilement en aboyant très peu; mâle: \$30, femelle: \$25. Colley Lucky Lass doré, mâle 3 mois: \$15, femelle: \$10. Berger X Colley, mâle 2 mois: \$14, femelle: \$8. Tous ces chiens sont garantis. J'expédie C.O.D. partout. **CALVIN ZERON**, Morrisburg, Ont.

A VENDRE : taureau "Holstein" né 28 mai 57, fils de mère classée "Très Bonne", 3 ans avec 16,550 lbs lait, 3.88% gras. Père "XX". Troupeau accrédité, éprouvé, classé, contrôlé. S'adresser à **ULDERIC GRISE**, 4e rang, Drummondville.

BON CHEVAL de travail à vendre, pesant 1,450 lbs. Agé de 12 ans. S'adresser à **MM. JULES et RENE SAURIOL**, Côte-des-Perron, Ste-Rose-Est. Tél. Ste-Rose 2874.

AYRSHIRE : taureau prêt pour service, mère, grand-mère "excellente". Aussi 10 génisses éligibles pour octroi de \$25. Troupeau négatif. **CLEMENT BEAUCHEMIN**, Ferme St-Blain, Verchères, Qué. Tél. 616-R-13.

A VENDRE : Colley écossais, mâle 2 mois: \$7.00, femelle 4 mois: \$4.00. Peltier X Colley, mâle 2 mois: \$7.00. Peltier X Colley, femelle 7 mois: \$7.00. St-Bernard X Colley, mâle 10 mois: \$10.00. Chiens Colleys dressés, femelle un an, \$10.00. Chien de chasse Cocker Espagnol, mâle 2 ans: \$10.00. Réponse lettre affranchie. **THOMAS PETEM**, Lyn, Ont.

75 TRUIES Yorkshire de choix. Truies pleines \$85, truies saillies depuis 8 semaines \$80, truies saillies depuis 6 semaines \$75. Truies Tatnworth, race pure, en gestation, \$85, truies saillies depuis 8 semaines \$80. Truies Berkshire X Yorkshire saillies depuis 8 semaines \$75, 6 semaines \$70. Toutes ces truies ont été accouplées à un verat Landrace. 10 porcs 8 semaines \$120, 10 porcs 6 semaines \$110. Tous ces porcs sont de type long, select, à bacon, croissent rapidement et sont en bonne santé 100%. Envoyez un acompte de \$5.00. Balance C.O.D. Livraison en vie garantie. **C. ZERON**, Morrisburg, Ont.

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT pouvant accommoder 38 personnes assises, équipé au complet. Situé sur route nationale no 6. Grand terrain pour construire cabines ou motel face à la mer. Pour informations, s'adresser à **LOUIS YON**, 8291, boul. Pie IX, Montréal. Tél. RA. 1-0381.

FILS - TISSUS - COUPONS

48 paires bas nylon "serap" \$2.00. Vendus comme rejet du moulin, chaque bas avec dit mou ou une schelle. Tous la même teinte. Expéditions C.O.D. — Catalogue catalogue gratuit.
MME I. SCHAEFER LTEE
 Box 264, DRUMMONDVILLE, QUE.

SACS SUCRE BLANCHIS sans trou ni déchirure. \$3.60 la douz. Par paquets de 50 sacs, 27c chacun.

SACS EN COTON FLEURI neufs, n'ayant jamais servi, une verge carrée, au moins 4 sacs appareillés pour être plus commodes, pour tabliers, robes, etc. \$4.32 la douz. Par paquets de 25 sacs, 31c chacun.

FIL A TISSER
 Fil à tisser en coton 2/8 naturel très solide mais parfois irrégulier quant à la grosseur. Sur bobines de 2 1/2 lbs.
 Par quantités de :
 100 lbs. 82c la lb.
 50 lbs. 84c la lb.
 25 lbs. 87c la lb.
 moins que 25 lbs. 90c la lb.
 Satisfaction garantie ou argent remis.

Prime gratuite avec tout achat de \$8.00 ou plus
FOYER D'ECONOMIE
 Demandez notre catalogue gratis
 2101 St-Laurent — Montréal

FIL A TISSER coton 2/16, 2/8 et 3/8, de couleur \$1.00 la livre; naturel \$0.80. Aussi boucle et fil de fantaisie, \$1.25. Guenilles de nylon et jersey. **C. BRODEUR**, 92, Montique, Lapinière, Montréal 25. Boîte 11.

RUBAN satin, 1340 ves ... \$1.00. Couleurs assorties 1/2 - 3/4 pouce. Jaune, rose, bleu, vert (4 livres). **ELASTIC blanc la livre** \$1.00

Mme I. Schaefer Ltee
 DRUMMONDVILLE, QUE.

FEMMES — FILLES DEMANDEES

AIDE DEMANDEE pour travail de maison, petite famille, chambre seule, salaire suivant expérience. **Mme JEAN TETREAU**, 2322, Sherbrooke est, app. 3, Montréal. Tél. LA. 4-1638.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS disponibles au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Jusqu'à \$15,000 Voyage payé. Ecrivez à **EMPLOYMENT INFORMATION CENTER**, Room C-40, 470 Stuart St., Boston 16.

HOMME DEMANDE sachant strictement faire le travail général de la ferme. S'adresser à **ROGER JODOIN**, St-Hubert-Chambly. Tél. ORLéans 4-9130.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées, bonnes références exigées, pour enseigner dans paroisse de Laprairie, cté Laprairie. Salaire \$1,700 pour l'année. S'adresser à **PIERRE GAGNON**, sec-trés., R.R. no 2, Laprairie. Tél. Olympia 9-0136.

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées pour enseigner dans la paroisse de St-Césaire. Bonnes références exigées. Ecoles modernes et confortables. Salaire \$1,700. Faire application par écrit à **J.A. MALOUIN**, sec-trés., St-Césaire, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Canut no 2 requiert les services d'une institutrice diplômée; elle paierait un salaire annuel de \$2,100. **RAOUL LONGPRE**, sec-trés. St-Canut, cté Deux-Montagnes, P.Q.

INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée pour enseigner 1ère, 2e, 3e années à l'école no 1 St-Paul L'Ermitte. Logis dans l'école. S'adresser à **FORTUNAT ARCHAMBAULT**, sec-trés., St-Paul L'Ermitte. Tél. 397-M.

La Commission Scolaire de la paroisse de ST-AUGUSTIN, comté de DEUX-MONTAGNES, demande **INSTITUTRICES DIPLOMEES** pour enseigner de la 1ère à la septième année inclusivement. Salaire \$2,000. S'adresser à **Mme André LePrince**, sec-trés.

INSTITUTRICE DEMANDEE, école à divisions multiples, 5 divisions, 30 élèves, logement, électricité, toilettes intérieures, 3 milles de l'église, salaire de \$1,700 à \$2,700 d'après années d'expérience. 5 années en dehors sont comptées. S'adresser au sec-trés. **J.-ANT. LESSARD**, 407, ave. Parent, St-Jérôme. Tél. 3746.

INSTITUTRICES DEMANDEES pour écoles de rang. Bons salaires. **COMMISSION SCOLAIRE**, Ste-Sophie, Cté Terrebonne, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Julien de Wolfestown demande sept institutrices dont deux pour la classe du village. Salaire \$1,200. S'adresser à **HONORIS THERRIEN**, sec-trés., Wolfestown, Cté Wolfe, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE d'Au-mond demande deux institutrices diplômées pour enseigner dans l'école no 2 à trois milles du village. Classe de 1ère à 3e année, salaire \$1,800. Classe de 4e à 8e incl., salaire \$1,800. Pour plus amples renseignements, s'adresser à **Mme M. TH. MICHAUD**, sec-trés., Ste-Famille d'Au-mond, cté Gatineau, Qué.

On demande un **INSTITUTEUR DIPLOME** pour enseigner à l'école des garçons du village, environ 30 élèves de la 3e à la 9e année incl. Salaire \$3,000. Ecole avec logement. Pour plus amples renseignements, s'adresser à **Mme M. TH. MICHAUD**, sec-trés., Ste-Famille d'Au-mond, cté Gatineau, Qué.

MACHINES — OUTILLAGE

TRAVEUSES CHORE-BOY. Ventes et service. **RICHIEU EQUIPMENT ENRG.**, 225, St-Hubert, St-Jean.

MOULIN A FAUCHER sur pneus, s'adaptant sur tracteur. **RAYMOND VANIER**, 9490, St-Léonard de Port-Naurice, P.Q.

1 MOULIN A FOIN bain d'huile, 1 lieuse à grain, 1 gros coupe-ensilage Massey-Harris no 8, 4 coupeaux, 6,500 pieds de planche de bois blanc un pouce, 3,460 de madiers d'orme de 2 pouces. **JACQUES FILION**, 100, Grande Côte, Ste-Thérèse-de-Blainville.

LIEUSE A GRAIN Frost & Wood 3 pieds pour chevaux et tracteur, parfaite condition partout, prix \$245.00. S'adresser à **LEO DUBOIS**, Ste-Thérèse, cté Terrebonne, tél. TALBOT 3-3571.

OUTILLAGE comme neuf: Sillonneuse 3 socs — Herse diamant 17" — Rouleau brise-mottes 8" — Epaneur chaux. Moitié prix — C.P. 583, St-Joseph de Beauce. Tél. 31W.

UNE BATTERIE Dion 22 x 38 avec grille à frelle, souffleur à grain, hache-paille, une lieuse à grain McCormick 6 pieds sur pneus. S'adresser à **EXANAPHAT THERRIEN**, 268, Côte Nord, Ste-Thérèse, Tél. TALBOT 3-9332.

A VENDRE, une grange de 30 pieds par 65 pieds couverte en tôle, avec chariot à fumier et chariot à foin, trois remises, un chargeur à foin, un tracteur International super C avec tout l'équipement et tous les instruments aratoires. A bon marché. S'adresser à **ROSARIO LOCAS**, 414, Petite Côte, Ste-Rose-de-Laval, P.Q. Tél. 2844.

UN TRACTEUR Poney Massey-Harris, un tracteur 102 Massey-Harris, un tracteur 22 Massey-Harris, un tracteur Ford, tous en parfait ordre. **ROGER BERTRAND**, 4, boul. Martin, Pont-Viau. Tél. MO. 4-3828.

MOULIN FAUCHER (tracteur) et lieuse à grain McCormick. Epaneur 4 roues sur pneus, sarclure Massey-Harris. Tracteur Fordson-Major avec charrie. Herse à roulettes (chevaux). **NELSON DEZIEL**, Dunham. Tél. 50-R-5.

UNE MOISSONNEUSE-BATTEUSE automotrice 7 pds de faux, une lieuse à blé d'Inde McCormick comme neuves. S'adresser à **ALDORE BENOIT**, St-Césaire, Qué. vendeur Massey-Harris Ferguson.

ENSILEUSE GEHL combinée foin et blé d'Inde avec 2 déchargeurs automatiques, un moulin à battre McCormick 22-38, convoyeur d'étable Forano avec 25 pieds de chaîne. S'adresser à **RENE BURGOYNE**, 71, Maple Grove, Cté Beauharnois.

1 RATEAU de côté M-H no 7, 1 rateau de côté Cockshutt no 5 sur pneus à prise de force, 1 chargeur à corde I.H.C., 1 chargeur à barres Cockshutt, 1 lieuse I.H.C. 6 pieds, 1 tracteur I.H.C. Farmall A avec charrie, 1 tracteur M.H. 81, 1 tracteur M.H. no 22 avec charrie. A prix d'aubaine. S'adresser à **EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENR.**, 117, boul. Sauvé, St-Eustache.

LIEUSE A GRAIN, faux 5 pieds, Massey-Harris. **CONRAD LEGAULT**, 413, Petite Côte Ouest, Ste-Rose-de-Laval, P.Q.

A VENDRE : 1 lieuse-batteuse Allis-Chalmers à prise de force, 3 ans d'usage, comme neuve, \$800.00. 1 fileur à tracteur, 3 ans d'usage, sur billes de roulement partout, \$200.00. **HUBERT SAUVE**, rang du Millieu, Valleyfield.

A VENDRE : Séchoir à tabac chez Camille St-Aubin, St-Henri de Mascouche (village). Bidons à lait chez **ST-AUBIN & FRERES**, 6350, Côte de Liesse, Dorval.

A VENDRE : moulin à battre Dion, no 22 x 38 sur roues de caoutchouc avec empocheur à distance, comme neuf. Adresse : **TELEPHORE DELORME**, 870, Côte Terrebonne, R.R. no 1. Tél. Terrebonne 634-S-1-4.

UN MOULIN à battre, tables et passes tréfle et mil, une lieuse à grain de 8 pieds, prise de pouvoir. Ces deux machines sont neuves et de marque International sur pneus. S'adresser à **OMER PRAIRIE**, Chambly-Bassin. Tél. Forest 2-7651.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. **QUEBEC ENTRE-POT ENRG.**, 325, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

PHOTOGRAPHIE

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 50 cents IMPRESSION 5c, AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 10c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, Station Hochelaga, Montréal.

POUSSINS — POULETTES

POUSSINS PONT-VAIU — Nous avons les poussins qu'il vous faut. Pour poulets de grill: Blanc du Vallon croisé N-H et Indian River Nichols. Races à deux fins: PRB, N-H, Light Sussex et hybrides N-H X PRB. Pour la ponte seulement: Leghorn. Demandez notre circulaire. **COUVOIR COOPERATIF DE PONT-VAIU**, 25, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 9, P.Q. Téléphone: MONTCALM 4-3656.

UNE ELEVEUSE vide ne rapporte pas de dividendes! Faites fonctionner la vôtre avec (a) une couvée de "spécialistes de la chair" — Pilsch, Hubbard, Vantress, etc. — pour grosses volailles à rôti, ou (b) Ames In-Cross "spécialistes de la ponte" avec lesquelles on obtient tant de commandes répétées. Informations complètes en français et prix sur demande. Ecolons régulières — nous pouvons remplir vos commandes rapidement. **FRED W. BRAY LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont., ou n'importe quelle succursale Bray dans le Québec.

ELEVEURS de poulets de grill, race qui suit. Disponibles présentement, 4 races supérieures de poulets de grill de première génération. Vantress X Rock blanc d'Arbor Acre, Vantress X Nichols no 12, croisement Indian River, Rock blanc d'Arbor Acre, cochetts Nichols no 12, Rock blancs d'Arbor Acre, chaque semaine de l'année. Qualité supérieure et bas prix. Demandez tous détails et catalogue. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus Ontario.

VOUS AVEZ BESOIN

de poussins? Nous en avons. Poulettes, tous âges. Rock blancs d'un jour, lignée Pilsch de première génération. Et poulettes Ames d'un jour. Livraison prompte. Ecolons hebdomadaires. Demandez notre liste d'éta, commandez avec confiance. **HILLSIDE POULTRY FARM & HATCHERY**, West Dundee, Ont.

POUSSINS DE TOUTES RACES

disponibles chez nous. Livraison rapide. Ecolons hebdomadaires. Prance des Rock blancs d'un jour, lignée Pilsch de première génération. Et poulettes Ames d'un jour. Nous avons un grand choix de poulettes démarrées, tous âges. Ecrivez pour liste complète. **KITCHENER BIG-4 HATCHERY**, King St. E. Kitchener, Ont.

NAUS AVONS des éclosions de poussins et dindonneaux chaque semaine de l'année. Races spéciales à ponte produisant plus d'œufs pour moins de moule, Ames In-Cross série 400, Tweddle Lay More série 100, 110, 120 et 130, Leghorn blanche croisée de lignée Shaver, Rhode Island rouge de lignée Warren, Leghorn blanche X Rhode Island rouge, Grise de Californie X Leghorn blanche. Races spéciales à deux fins, 2 races à broilers, 3 races de dindes. Catalogue. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

POUSSINS

non-sexés \$11.90. Et poulettes, lourdes, \$19.90 et plus. 2-3 semaines \$29.00 — 3-4 semaines \$34.00 — 4-5 semaines \$39.00. Livraison prompte. Ecrivez-nous pour liste complète. **GALT CHICKERIES**, Galt, Ontario.

POULETTES A VENDRE. Avons de très belles poulettes Leghorn blanches et Light-Sussex de races pures, âgées de 3 à 6 mois. Couvoir certifié et Approuvé **BOIRE & FRERE**, Wickham, cté Drummond, P.Q.

VENTE DE FIN DE SAISON

Poulettes à ponte portant l'approbation canadienne. Leghorn blanche, Minorque X Leghorn; Rouge X Sussex; Rouge X Rock; Rock barrée, Rhode Island rouge. 3 semaines \$0.30; 4 semaines \$0.35; 6 semaines \$0.40; 10 semaines \$0.50 chacune. Expéditions immédiatement. \$1.00 d'acompte, balance C.O.D. Livraison garantie. Téléphonez, télégraphiez ou écrivez **MAPLE CITY HATCHERY**, Chatham, Ontario.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Soulagement et confort. Pas de courroie-sangle. Pas d'élastique. Pas d'acler. Ecrivez à **Smith Manufacturing Co.**, Dept. 200, Preston, Ontario

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. \$1.25 la boîte. **ABBAIE DES PERES CISTERCIENS**, Rougemont, Qué.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de grains de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. **LES SEMENCES LAYAL**, 450, Boul. Labelle, L'Abord-à-Piquette, Qué.

SERVICES

REPARATION DE MONTRES. Le mouvement de votre montre remis à neuf, pour \$4.00. **BIJOUTERIE POSTALE ENRG.**, 1193 est St-Zotique, Montréal.

ARGENT A PRETER en première et deuxième hypothèques, 6% et 7% d'intérêt, terme à longue échéance. Pour informations, téléphones à LA. 6-5503, 4170, St-Hubert, Montréal. Edifice Banque Provinciale.

GRATIS : Informations pour apprendre la réparation des montres et catalogue pour vendre bagues à diamants au prix du gros. 4379, St-Hubert, Montréal.

TERRES A VENDRE

GRANDE FERME progressive 246 acres, 90 arpents en bois, préparée pour une bonne production par année. Animaux de haute valeur, pur sang Shorthorn. Cette ferme sera à vendre en 1958. **THOMAS TREPANIER**, St-Ludger, cté Frontenac, P.Q.

A VENDRE : terre 200 arpents avec ou sans roulant, électricité, eau courante, un mille du village sur grande route. S'adresser à **ISRAEL PAQUETTE**, East Farnham, Cté Brome.

A VENDRE : belle terre à jardinage 90 arpents, 50 cultivables, reste en bois, bâtisses en parfait ordre, tracteur et accessoires à pâtées au complet avec ou sans roulant. **ADEODAT LAUZON**, St-Anne-des-Plaines, cté Terrebonne. Tél. TALBOT 3-3058.

La clef des champs...

(Suite de la page 3)

pour les motifs les plus divers : achat de poulettes, sepulture de la belle-mère, amendes pour fabrication illégale de b... arrérages de taxes à solder pour avoir droit de poser sa candidature à la mairie ou d'accepter le poste de secrétaire de la Commission scolaire, frais d'hôpitaux, un gros, celui-là : un compte d'avocat réparti sur six ans pour dispute re: fossé de ligne entre... et ainsi de suite. Les prêts les plus risqués et les plus "durs" de remboursement, fait-on observer à l'un et l'autre endroit : les plus petits, les "trop petits". L'emprunteur le plus impénitent : Pas toujours le plus petit !

Bien d'autres encore...

Pour connaître le court et le long des organismes de crédit volontaires et conscrits d'une paroisse ou localité il reste encore bien des endroits à visiter dont le presbytère n'est pas le moindre — que le crédit vienne du curé ou de la fabrique! N'oubliez pas de rendre visite au secrétaire municipal, grand dispensateur de crédit via arrérages de taxes. Allez aussi à la Commission scolaire pour la même raison, à moins que ce ne soit l'institutrice qui attend après la Commission scolaire. Il y a encore les professionnels — médecin, notaire, etc.; les hommes de métier — ferblantier, forgeron, cordonnier, etc., sans parler du crédit privé ou individuel qui à lui seul dépasse peut-être tous les autres réunis.

Et à quoi voulez-vous en venir, demande le lecteur? A rien si ce n'est rappeler : — 1) que le crédit à court terme et le crédit à moyen terme sont loin d'être deux inconnus au village et dans les rangs; 2) par conséquent que c'est un sujet à traiter dans un journal comme celui-ci sans cesser d'être réaliste et sans passer pour novateur; 3) qu'il faut en traiter parce que ces deux formes de crédits seront de plus en plus nécessaires au cultivateur; 4) que les banques et caisses populaires sont, à vrai dire, les seuls organismes de crédit reconnus parmi les sources énumérées au long de cet article; 5) que les autres — dont le curé, la fabrique, le secrétariat municipal, la commission scolaire, les hommes de profession et de métier particulièrement — sont des dispensateurs "conscrits" de crédit, mobilisés contre leur gré et trop heureux de n'en pas faire; 6) qu'il y aurait lieu de se prévaloir plus largement des sources de crédit en cours ou à venir hors de la localité, dont la Loi de Prêts aux améliorations agricoles... à moins évidemment que la demande sur le marché des capitaux change du tout au tout.

D.-E. GRAND'PRE

Un bon programme

(Suite de la page 11)

sera plus profitable dans certains cas de faucher et d'apporter le fourrage au troupeau. Ceux qui tentent d'obtenir le montant maximum de nourriture de leur terre de pâturage recommandent cette pratique.

Stimulants

Ceux qui font pacager leurs champs par rangées trouveront profitable d'utiliser la charrue pour étendre les égoutures et certains fermiers ont trouvé qu'il est payant en ce temps-ci d'appliquer des fertilisants pour stimuler la

croissance du trèfle et des graminées pour le fourrage de juillet et d'août. Durant une bonne saison les pâturages peuvent être traités par rotation ou fauchés plusieurs fois surtout si on applique des fertilisants, si les pluies sont fréquentes et si on fait de l'irrigation.

Dans les champs où on a déjà récolté du foin, une deuxième semence fournira du pâturage pour la fin de l'été et le début de l'automne. Mais, le fermier doit compter surtout sur le pâturage régulier pour fournir de la nourriture aux animaux durant la plus grande partie de la saison.

S'il y a beaucoup de mauvaises herbes on devra faucher le pâturage. Des fermiers se demandent s'il est recommandable de faucher un bon pâturage à moins que la faux ne soit haute. Après le fauchage les tiges de certaines herbes sont raides et coupantes, ce qui décourage le troupeau qui craint alors d'aller chercher les herbes plus tendres ou le trèfle. Cependant durant une saison aride une bonne pousse de graminées protège le terrain et l'empêche de sécher complètement.

Vieux pacages

On peut parfois ré-aménager un vieux pâturage qui a été piétiné par les bêtes depuis des années et qui est devenu un terrain d'exercice, en examinant la teneur du sol et en appliquant les fertilisants appropriés. Le terrain manquera probablement d'azote et de phosphore. Si on se sert de la disque et si on sème certaines légumineuses et certaines graminées ceci devrait améliorer le pâturage pour l'année suivante.

Solution intéressante

La production du lait et de la viande dépend beaucoup de l'approvisionnement continu des pâturages riches en valeurs nutritives durant toute la saison. L'herbe et le trèfle qu'ils soient broûtés, apportés aux animaux mis en silo, ou coupés à bonne heure ou traités pour le foin, sont la nourriture d'été et d'hiver la plus nutritive et réduisent la quantité de grains et de concentrés nécessaires pour donner du lait ou de la viande.

De fait, on peut se procurer aujourd'hui des variétés de graminées et de trèfles améliorés et éprouvés. Ces variétés coûtent plus cher que les variétés communes mais elles sont supérieures spécialement pour un pacage à long terme. Elles ont été conçues pour rapporter de meilleurs profits, pour résister aux maladies et aux intempéries. En donnant un peu plus d'attention aux pâturages, on augmente les profits annuels sans qu'il soit nécessaire d'agrandir la ferme ou d'augmenter la main-d'oeuvre.

Savoir se garer

(Suite de la page 2)

7. Ne vous approchez pas des fenêtres.

8. Si le fort de la tempête passe directement au-dessus de votre tête, il se produira un calme fictif qui peut durer jusqu'à 30 minutes. Restez où vous êtes pendant cette accalmie. Le vent reprendra en sens inverse avec peut-être plus de violence.

9. Approvisionnez-vous d'eau et remplissez-en la baignoire, des bouteilles et autres récipients. Ayez sous la main des aliments qui n'exigent pas de cuisson. Munissez-vous d'une lampe de poche ou de chandelles en cas d'interruption de courant.

10. Gare aux fils électriques qui jonchent le sol. Avertissez la police ou la compagnie d'électricité de ce genre de dégâts.

Producteurs et ...

(Suite de la page 6)

(iv) Présence de caillés blancs et colorés dans le même fromage, ou présence de toute autre décoloration très indésirable et étranger à la coloration ordinaire du fromage cheddar canadien.

(v) Il est gravement endommagé par la vermine ou autrement.

(vi) Il est inférieur pour d'autres raisons au fromage Canada troisième catégorie, ou des matières étrangères y sont trouvées par le classeur lors du classement.

Les mêmes modifications s'appliquent au fromage cheddar à caillé lavé.

3. Les notations dont il a été question précédemment sont régies par l'échelle suivante :

Caractéristiques	Pointage max.
Saveur	45 points
Texture	25 points
Compacité	15 points
Coloration	10 points
Finis	5 points

Total 100
Division des Produits Laitiers
Ministère de l'Agriculture
Service des Marchés
Ottawa, le 1er avril 1957

Thème du congrès ...

(Suite de la page 12)

nuent leur travail de promotion dans la région. Les salaires payés en général sont insuffisants : c'est une des raisons pour lesquelles les écoles sont désertées par les titulaires préparés par les nombreuses écoles normales de la région. Il suggère la formation dans chaque paroisse d'un comité d'éducation dont la tâche consisterait à recruter les meilleures candidates au brevet d'enseignement et à constituer une caisse de prêts à leur intention. Ceci pour suppléer à l'insuffisance des bourses d'écoles normales et à l'incapacité où sont plusieurs pères de familles de payer des cours d'études à leurs enfants. L'aide serait fait sous forme de prêts d'honneur à l'élève même qui s'engagerait à rembourser au début de sa carrière, et à consacrer un minimum d'années à l'enseignement.

Les effectifs de la Fédération

La Fédération de Rimouski se compose de 1,417 membres et de 45 cercles : ce qui représente une augmentation sur les effectifs de l'année dernière. Près de 300 membres prirent part à leur Congrès. A la Messe du matin, un groupe de Dames de St-Joseph de Lépage firent les frais du chant.

L'Exécutif a décidé d'une nouvelle division des secteurs pour faciliter aux directrices leur tâche de visiteuse des cercles de leurs secteurs.

Mme Lapointe

Madame Philippe Lapointe, présidente provinciale représentait le Bureau central à Rimouski. Elle s'adressa aux membres au cours de l'après-midi et invita les membres à se faire les propagandistes de leur association.

Elections et conclusions

Voici la composition du bureau de direction pour 1957-58 : présidente : Mme L.J. Chenard du Bic; Vice-présidente : Mme Albert Cyr de St-Zénon du Lac Humqui; Directrices : Mesdames Rosaire Pelletier de St-Jean de la Lande, Gérard Belzile de Trois-Pistoles,

Nap. Boucher de St-Guy, Nap. Morissette de St-Joseph de Lépage, Johnny Dufour de Causapsal, Mme Georges-Emile Chrétien de St-Rédempteur.

Mlle Maria-Anna Caron est secrétaire de la Fédération et l'aumônier l'abbé Lucien Rioux. C'est ce dernier qui tira les conclusions de la journée. Il invita les membres à persévérer dans leur travail.

Les Syndicats des Arts paysans

Les Syndicats des arts paysans tenaient le même jour leur assemblée annuelle. Leur rapport financier accuse un progrès sensible sur les opérations de l'année dernière. L'exécutif régional se compose pour 1957-58 de Mmes L. J. Chenard, Albert Cyr, Nap. Morissette, Johnny Dufour, Gérard Belzile, et Mlle M.-A. Caron.

Message de la part de...

La J.O.C. de Montréal

Tous les Jeunes Travailleurs qui prennent leurs vacances du 17 au 31 août et qui veulent bénéficier du grand air dans le plus beau coin des Laurentides, peuvent le faire en venant passer leurs semaines de vacances au camp de la Jeunesse Ouvrière Catholique, situé au Lac Legault, tout près de St-Donat.

Du 17 au 31 août, ce camp réservé exclusivement aux Jeunes Travailleurs dont l'âge varie de 15 à 22 ans, ouvrira ses portes afin de recevoir tous les Jeunes Travailleurs désireux de prendre une bonne détente et de pratiquer leurs sports favoris et cela à peu de frais : alpinisme — cours de natation — balle-molle, — ballon-volant — excursion, etc. Toute une gamme de sports, de quoi se dérouiller les muscles.

L'invitation est donc lancée à tous ceux-là qui veulent profiter de l'aubaine. Les réservations peuvent se faire jusqu'au 10 août. Pour de plus amples informations, téléphoner à AV 8-4261 ou se présenter à Jeunesse Ouvrière Catholique, 1207, St-André, Montréal.

Le directeur des pèlerinages de Sainte-Anne de Beauré

Près de 100,000 pèlerins sont attendus au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beauré à l'occasion de la Fête du 26 juillet.

Plusieurs messes pontificales marqueront les célébrations qui se dérouleront à Sainte-Anne de Beauré au cours de la Neuvaine solennelle du 17 au 26 juillet.

Vendredi, JOUR DE LA FÊTE DE SAINTE ANNE, Son Excellence Mgr Maurice Roy, chantera la pontificale de 10.00 a.m. La Bénédiction Solennelle des malades, à 3.00 p.m., sera présidée par Son Excellence Mgr Marius Paré, auxiliaire de Chicoutimi, Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield, présidera la procession aux flambeaux et dira la messe de 9.30 du soir.

Le programme de chacune des journées de la GRANDE NEUVAINNE ouverte hier est le suivant :

Messes : A partir de 5.45 a.m., jusqu'à 9.00 a.m. à toutes les demi-heures, puis à 11.30 a.m. Confessions : A toute heure du jour. Exercices spéciaux :

9.00 a.m. : Messe solennelle ; 2.30 p.m. : Chapelot pour les malades et Vénération de la Relique ; 3.00 p.m. : Chemin de la Croix en français, dans la colline ; 4.00 p.m. : Messe de communion ; 8.30 p.m. : Sermon et Procession aux flambeaux ; 9.30 p.m. : Messe de communion.

Sécurité au foyer

DANS une usine bien tenue, la marche supérieure des escaliers sont le plus souvent peinturées en jaune. La raison n'est pas que le directeur veuille mettre du soleil dans l'existence de ses employés... Cette peinture jaune, choisie pour sa visibilité, signifie "prenez garde" et fait partie du code de sécurité par la couleur observé dans les usines modernes.

Pourquoi, au foyer, ne pas s'inspirer de cette pratique industrielle et se servir de la couleur pour indiquer les risques d'accident? Dans la plupart des demeures, les escaliers de la cave offrent un danger insoupçonné. Souvent étroits, ils sont rarement munis d'une rampe. Le long du mur, pendent salopettes et coupe-vents. Des boîtes et objets de toutes sortes encombrant le palier. L'éclairage? Il provient d'une ampoule de 25 watts, poussiéreuse et juchée haut. Même lorsque tout le reste de la maison reluit de peinture fraîche, l'escalier de la cave est négligé, sombre, une invite aux chutes.

Le premier conseil d'un surveillant de la sécurité serait "Désencombrez!" Les boîtes à jardinage, dans le garage! Les bouteilles vides, à retourner à l'épicerie! Tout ce qui loge sur le palier sera descendu à la cave. Quant à l'ampoule blafarde, elle fera place à une autre, plus puissante.

Puis, la couleur entrera en scène dans l'intérêt de la sécurité. Le blanc est tout indiqué pour le plafond. Il convient aussi aux murs de la cave parce qu'il réfléchit bien la lumière, mais le beige, le jaune ou l'aigue-marine donnent de bons résultats. Une peinture de teinte pâle sur toutes les marches de l'escalier n'est peut-être pas pratique, mais il est à conseiller de choisir la couleur la plus claire possible pour la première et la dernière marche. Une couleur royante comme le jaune préviendra plus d'une chute au haut et au bas de l'escalier, les deux points où se produisent le plus souvent les accidents.

Soit dit en passant, point n'est besoin de condamner l'usage de l'escalier pendant que la peinture sèche. La première journée, l'on peinture une marche sur deux; le lendemain, on fait le reste.

Les statistiques révèlent que le foyer, cet endroit où l'on devrait être le plus en sûreté, est le théâtre d'innombrables accidents. En s'inspirant des mesures de sécurité en vigueur dans les industries, toute femme peut protéger sa famille d'accidents toujours fâcheux.

PHILOMENE



ERNIE BUSHMILLER APR-23-

Le producteur de fruits et légumes pourrait faire beaucoup mieux

Les problèmes de mise en marché des fruits et légumes seraient résolus pour une bonne part si, au lieu de réduire ses étendues en culture ou ses rendements, le producteur faisait les efforts voulus pour s'approprier une tranche plus forte du dollar versé par le consommateur.

Pour en arriver là avec succès, il faudrait qu'il y ait une meilleure connaissance des problèmes propres aux autres secteurs de l'industrie, déclarait récemment à un groupe de fructiculteurs de la vallée de l'Okanagan M. W. Cumings, gér. gén. des Consolidated Fruit Distributors, de Calgary Alta.

Il a en outre rappelé à ses auditeurs que la croissance soutenue de la population urbaine, accompagnée d'une baisse dans le nombre d'établissements agricoles, est cause de changements dans l'orientation que prennent les achats.

Il y a des méthodes et des façons de faire à réviser pour répondre aux besoins de l'heure, a-t-il ajouté, et des stimulants à employer pour activer la vente. Sur tout, conclut-il, il ne faut pas oublier la qualité au seul moment. De nos jours, l'à peu près en qualité ou tout juste la qualité ne peuvent pas conduire au succès.

Un visiteur de l'Inde juge notre agriculture

A la fois en avant et en arrière de celle de l'Inde

Aucun élevage du boeuf à viande dans l'Inde — Les "vaches sacrées", matière à exagération, dit-il — Avance marquée en irrigation, mais retard en mécanisation.

L'agriculture du Canada est nettement plus avancée que celle de l'Inde à certains égards, mais beaucoup moins à d'autres égards selon M. K.S. Kari, assistant-chef de la zootechnie au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en Inde. Hôte du Canada au titre du Plan de Colombo, M. Sari a formulé cette opinion au cours d'une visite à l'Université de la Saskatchewan. Le but de son séjour au Canada est de se familiariser avec nos méthodes d'enregistrement du bétail, nos essais de progéniture, nos modes de contrôle laitier, de ramassage et de conditionnement du lait, l'élevage du porc aussi bien que des projets d'expansion de l'industrie du boeuf à viande.

Pas de boeuf à viande

A la suite d'un stage dans l'est du pays, M. Sari s'est rendu dans les provinces de l'Ouest avec l'idée de compléter les connaissances acquises dans l'est surtout en industrie laitière. A l'Université de la Saskatchewan, il a rencontré plus particulièrement le professeur W. Howell avec qui il a discuté d'insémination artificielle. M. Sari a révélé à ce propos que, durant le programme agricole de cinq ans qu'elle vient de terminer, l'Inde a monté 150 centres d'insémination artificielle à travers le pays.

Il n'existe pas en Inde d'élevage de boucherie spécialisé tel que nous l'entendons ici, par suite de la proportion relativement petite des habitants qui mangent de la viande de boeuf, a fait observer M. Sari. La population se compose d'environ 70 p.c. d'Hindous et de 30 p.c. de Mahométans ou de Chrétiens, précisait-il. Or les Hindous sont plus ou moins végétariens et seuls les Mahométans et Chrétiens mangent du boeuf. Leur source d'approvisionnement est la vache à lait qui, pour une raison ou pour une autre, n'est plus économique à garder.

Les "vaches sacrées"

Et le visiteur de signaler ici que les étrangers semblent se faire une fausse idée des "vaches sacrées" de l'Inde. A son avis, l'importance de la vache pour les Hindous vient de ce qu'elle est un chaînon essentiel à toute l'économie interne; son lait sert à équilibrer la diète végétarienne de l'Hindou tandis que, sur la ferme, une paire de boeufs est souvent l'unique moyen de traction.

Ce sont les deux raisons qui motivent la sensiblerie de ces gens

quand vient le moment d'abattre une vache, dit M. Sari. Toutes les vaches mises au rancart sont envoyées paître dans les régions boisées qu'il ne serait pas économique de faucher, par ailleurs. Des os des vaches mortes on fait de la moulée tandis que le reste est transformé en engrais chimiques, de sorte qu'il n'y a pas perte totale, d'ajouter le visiteur.

Les grandes plaines

Tout comme le Canada dans l'Ouest, l'Inde a ses grandes plaines. Entre les deux la différence saute aux yeux: Les vôtres ont une population clairsemée, dit M. Sari, tandis que les nôtres sont peuplées de grandes agglomérations urbaines, de nombreux villages; la plupart des fermes qui s'y trouvent sont du type familial, de 50 à 60 acres en étendue et non mécanisées.

C'est des grandes plaines qui proviennent le riz et le blé, mais elles servent encore à la production du sucre de canne, du maïs, du sorgho, du thé et du café. La précipitation y est de 10 à 15 pouces durant la mousson ou saison des pluies de la fin juin au mois d'août.

Suivant M. Sari, l'Inde devance de beaucoup le Canada quant à l'irrigation certaines régions étant irriguées depuis un millier d'années. Dans ces dernières il y a possibilité de faire deux récoltes par année alors qu'il faut se contenter d'une là où la mousson est seule à faire l'apport d'eau. Présentement, on est à aménager en Inde six centrales hydrauliques dont, en certains cas, les écluses pourront servir à l'irrigation. L'une de ces centrales comptera le dixième barrage en importance au monde.

Le cultivateur à revenus insuffisants

Il lui faudra du capital non seulement des marchés

A eux seuls les marchés ne sauraient résoudre le cas du cultivateur dont les revenus sont insuffisants; il faudra à sa ferme une bonne injection de capital, a déclaré le professeur R.B. Baker devant la Commission royale Hawkins, de la Nouvelle-Ecosse, chargée de faire enquête sur l'état actuel du crédit rural.

M. Baker, président d'une Commission qui, au cours des quatre ou cinq dernières années, a fait enquête sur l'agriculture en Saskatchewan, a formulé à l'endroit du Prêt agricole canadien les mêmes critiques et les mêmes suggestions qui apparaissent à son rapport au gouvernement de Regina. En bref, il affirme que cette agence ne prête pas à ceux qui en ont vraiment besoin. Le professeur recommande la fusion du Prêt agricole canadien et de l'Administration des Prêts pour fins d'améliorations agricoles sous une même agence (un peu comme aux Etats-Unis) qui pourrait s'appeler l'Administration canadienne du Crédit rural.

À un manque d'expérience ou à une pression politique dangereuse dans l'attribution des prêts.

Pour ce qui est de la nouvelle agence, résultant de la fusion Prêt agricole et Prêts aux améliorations, elle devrait, selon lui, comprendre deux divisions avec fonctions bien distinctes: 1) fournir le capital voulu aux cultivateurs déjà établis; 2) fournir le capital nécessaire aux fermes médiocres à remettre en production, aux nouveaux venus en agriculture, aux fermes coopératives ou encore exploitées en société.

A la fin de son témoignage, le professeur Baker fait observer que la tendance à l'agrandissement des fermes en Saskatchewan a augmenté jusqu'ici de \$1,200 le revenu moyen par ferme. Il se déclare très optimiste pour ce qui est de l'avenir des marchés, précisant que notre agriculture a de belles possibilités d'écoulement du côté des Etats-Unis.

Contemplez l'audacieux NOUVEAU OLIVER SUPER 44



Enfin le voilà : un tracteur-cultivateur pour vos sarclages - une utilité jamais connue à ce prix.

TOUT NEUF, oui. Mais ce nouveau Super 44 est beaucoup plus qu'un autre tracteur. Il est la réponse aux nombreux désirs manifestés par nos fermiers depuis des années :

"Je suis incapable de m'offrir un gros tracteur sur une aussi petite ferme. Aurons-nous jamais un petit tracteur pouvant s'adapter à tous les travaux!"

"Je pourrais me servir d'un second tracteur si les prix n'étaient pas aussi élevés. Cependant aurais-je autant de rendement en tenant compte du prix."

Le Voilà! Pour les travaux légers ou lourds, le Super 44 n'a pas d'égal. Pour les travaux de culture, voici exactement ce qu'il vous faut: bas prix... coût d'opération minimum... siège sur le côté pour une meilleure visibilité. Pour les travaux plus lourds: pouvoir suffisant pour 2 charrues avec amplement d'espace, plus commodité d'attachement à trois points. Avec pouvoir contrôlé.

Caractéristiques? mais oui! Vous en percevez quelques unes ici même. Mieux encore, voyez votre distributeur Oliver. Voyez l'audacieux Super 44, le premier tracteur réellement puissant dans la classe des bas prix.



Attachement à trois points avec pouvoir contrôlé. Accrochage rapide et commode pour une grande variété d'instruments — Charrues, herses, et autres accessoires. Contrôle supersensible réglable avec précision pour les différents accessoires, peu importe la condition du terrain.



Démarrage sûr à clef. Exactement comme une belle voiture ordinaire. Tous les contrôles sont à portée de la main. Visibilité: Tout ce qu'il y a de mieux.



Contrôle hydraulique triple. Remontage et descente des accessoires au toucher d'un levier. Ainsi que contrôle indépendant: arrière, droite ou gauche.

OLIVER
OLIVER

"Outillage agricole par excellence"

DISTRIBUTEURS: La Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, Québec. • Goodison Industries, Ltd., Toronto, Ontario. • Barker Equipment Company, Fredericton, Nouveau-Brunswick. • Atlantic Equipment, Ltd., Truro, Nouvelle-Ecosse. • Pacific Tractor and Equipment Ltd., Vancouver, B.C.

THE OLIVER CORPORATION

6ième Avenue et rue Halifax, Regina, Saskatchewan.

Les agences fédérales

Le même professeur se dit en faveur d'agences fédérales plutôt que provinciales du crédit agricole. A son avis les organisations provinciales seraient exposées ou